

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Première insertion par ligne... 10 cents, Insertions subséquentes... 5 "

VOL. 6—No. 10

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 8 DECEMBRE 1905

La Comp. de L'ÉVÉNEMENT, Editeur.

BUREAU DU JOURNAL

"LE PEUPLE"

Rue St-Thomas, Montmagny, P. Q.

SAMEDI, 9 DECEMBRE 1905

Il faut des actes après les paroles

Le Congrès de la Colonisation qui a été à Saint-Jérôme, ces jours derniers, sous la présidence de l'honorable B. B. Prévost, a été incontestablement un succès...

Des sceptiques diront probablement que les hommes politiques sont d'autant plus prodigés de promesses qu'ils n'ont pas l'intention de les exécuter.

Par exemple, citons le grand Congrès de la Colonisation qui a eu lieu à Montréal, il y a quelques années.

Le premier ministre actuel, l'honorable Monsieur Gouin, n'a pas présidé de congrès, mais aussitôt après son entrée dans le défunt gouvernement Parent, il voyagea à travers la province, sous prétexte de s'enquérir des besoins de la colonisation...

On n'a jamais su s'il avait assez voyagé et assez tiré profit de ce qu'il avait vu pour se rendre compte des besoins de la colonisation; mais toujours, est-il qu'il n'en fit rien paraître, car on chercherait en vain dans son administration une mesure de progrès.

Voici qu'à son tour, Monsieur Prévost inaugure son entrée dans le gouvernement par un congrès retentissant.

Il serait sans doute injuste de conclure dès maintenant que ce congrès, comme les précédents, n'aura point de résultat pratique.

"Deus providebit"

Echo de l'incendie de l'orphelinat agricole de Saint-Damien

On nous écrit de St-Damien: Notre bon Père Fondateur, le Rév. M. Brousseau nous est arrivé jeudi midi. Il était à St-Patrice de Beauvillage, à faire une collecte pour le soutien des pauvres vieillards abandonnés et de ses chers orphelins, lorsqu'il a appris la nouvelle navrante que les fruits de treize années de travaux héroïques étaient dans la main pluvieuse, mais toute paternelle de Dieu.

Quelle ne fut pas sa douleur profonde à son arrivée, en voyant ses chers petits orphelins abandonnés et tous ses pauvres vieillards, tout désolés auprès de ces ruines encore fumantes qui étaient, il y a quelques jours leur asile béni, et qui abritaient tant d'infortunés. Les larmes coulaient bien brûlantes des yeux de tous ces chers enfants. Le bon Père mêlait ses larmes aux leurs, et les encourageait en leur disant que le bon Dieu ne les abandonnerait pas.

Il fallait alors organiser des moyens pour placer tous ces pauvres malheureux, cela pressait, car non seulement ils n'avaient plus de logis, mais ils n'avaient plus un morceau de pain à manger, car toutes les provisions qui étaient considérées, à l'approche de l'hiver, avaient été consommées. Les pertes matérielles sont beaucoup plus considérables qu'on l'avait cru d'abord.

Le linge et meubles sauvés ont été en partie brûlés et gaspillés. C'est une perte presque irréparable à moins que le public ne vienne promptement et généreusement en aide, pour relever de ses cendres, l'oeuvre admirable de l'Orphelinat agricole et de colonisation de St-Damien.

Cependant, le bon Père Brousseau est plein d'assurance dans la bonne Providence en qui il a toujours mis sa confiance. "Le Bon Dieu, disait le Rév. Père, m'avait tout donné, il m'a tout ôté, excepté la confiance assurée dans la Sainte Providence, et il ajoutait avec un sourire calme. Elle nous en donnera encore d'autre."

Rome et la Separation

L'attitude plutôt silencieuse du saint-Siège sur la séparation en France provoque naturellement quelques commentaires dans le monde religieux de ce dernier pays.

"Plus la situation s'aggrave en France, plus le vote de la séparation s'approche, et plus on s'affermirait ici dans le calme et le sang-froid. A l'heure des grands devoirs et des décisions délicates, le trouble, l'agitation la précipitation ne servent de rien.

Il paraît que plusieurs ne le comprennent point. Ils réclament des paroles dans le temps où il faut préparer des actes. Ils oublient que la vraie force est patiente, et que les plaintes et les récriminations sont l'arme des faibles.

Ce serait donc une énorme illusion que de vouloir attirer le Saint-Siège dans une voie tumultueuse. Et ce serait une faute que de jeter les catholiques dans je ne sais quelle impatience maladroite; on ne pourrait obtenir qu'un résultat: diminuer la confiance unanime avec laquelle les catholiques français doivent attendre le mot d'ordre de Rome.

"Au surplus, quelle protestation nouvelle peut-on désirer? Comment M. Cunéo d'Ornano et M. de Casse-gagne, qui l'approuvent dans un acte du 12 novembre, peuvent-ils craindre que le public français se méprenne sur la pensée du Pape? Comment dire que son prétendu silence équivaut à une acceptation de la loi? et qu'une loi votée, le Saint-Siège serait définitivement réduit à l'impuissance et contraint à recevoir des événements une décision toute faite?"

"Est-ce que le Pape n'a point parlé assez énergiquement le 27 mars dernier? Il est vrai que les agences ont étouffé la répercussion de ce ferme et vigoureux discours et que, seuls, des résumés informes en sont parvenus jusqu'à la masse du public. Mais en est-on arrivé, en France, à ce point de nervosisme que les hommes politiques se laissent en eux-mêmes impressionner par les manipulations intéressées des informateurs officiels?"

Relisez les termes de cette importante protestation du Pape, et, puisqu'on les a oubliés, rappelez-en les idées principales. Que peut-on y ajouter? Le Pape a déploré le projet non seulement de briser le pacte conclu au commencement du siècle dernier, entre le Pontife romain et les chefs de l'Etat français, pour le bien commun de la religion et de l'Etat, mais encore de scier à jamais par la loi la séparation du gouvernement civil d'avec l'Eglise."

"Et après avoir constaté que l'entreprise est menée avec une telle ardeur qu'il est bien à craindre qu'elle soit rapidement achevée..." le Saint-Père a conclu par cette éloquente exhortation: "Nous plaignons amèrement le sort de la nation française que nous aimons de tout notre coeur, car nous savons par expérience que tout ce qui se fait au détriment de l'Eglise est, partout, également funeste à l'Etat."

"Qu'ils sachent bien cela, non seulement ceux qui en France sont catholiques et pour lesquels défendre l'Eglise est un devoir sacré, mais encore tous ceux qui veulent la paix et la tranquillité publique, afin que tous unissent leurs efforts pour épargner à la patrie un si grand désastre..."

"En vérité, conclut le personnage très autorisé qui nous faisait ces réflexions, qu'est-ce que Pie X pourrait dire de plus? Les discours consistoriaux sont la forme la plus solennelle que puissent revêtir les protestations du Saint-Siège..."

—Si je ne vous trouvais pas réellement exquise, pourquoi le dirais-je? —Et moi mon cher, si je vous trouvais moins idiot, pourquoi ne vous le dirais-je pas?"

Politique americaine

LE PRESIDENT ROOSEVELT

Son message annuel au Congrès

Washington, 5.—Le président Roosevelt a adressé aujourd'hui son message annuel au Congrès. Il y discute longuement de la réglementation des tarifs de chemins de fer, sous le titre de "Corporations"; et la question du Travail, celui du contrôle des assurances par l'Etat, de la frappe de la monnaie, de la corruption en temps d'élections, de la conférence de La Haye, de la doctrine Monroe, de l'immigration, de l'armée et de la marine, de la construction du canal de Panama et autres occupent également son attention.

Comme remède aux abus des compagnies de chemins de fer, il propose que la Commission au Commerce Inter-Etats soit autorisée lorsqu'elle reconnaît qu'un tarif est déraisonnable, à fixer elle-même le tarif maximum et à émettre un ordre obligant la compagnie de chemin de fer à réduire son tarif au maximum fixé.

La loi devra frapper d'une pénalité toute compagnie réfractaire. Il recommande de nouveau qu'une enquête soit ouverte par le Bureau du Commerce et du Travail sur la condition générale des ouvriers aux Etats-Unis et de façon à ce qu'une attention spéciale soit portée au labeur des enfants et des femmes.

Le président traite en termes énergiques la question des assurances et comme les révolutions faites à l'enquête de New-York, comme une preuve de la nécessité du contrôle fédéral il flagelle en passant, pour leur peu de scrupule, certains magnats de l'Assurance.

Il traite ensuite la question de la conférence de La Haye, faisant appel à la nation toute entière pour l'engager à se joindre plus énergiquement au mouvement en faveur de la paix universelle et à rendre plus effectives les décisions de la conférence.

Pour le président l'un des principes de paix les plus sûrs, c'est la doctrine Monroe telle qu'elle a été jusqu'ici appliquée. Le président fait une courte étude de la situation à Panama, il résume le tout en peu de mots.

Le message contient quelques phrases énergiques sur la corruption administrative et électorale, qu'il réunit avec énergie. Il félicite le secrétaire Hitchcock de n'avoir pas hésité à traiter devant la justice des coupables disposant de hautes influences politiques.

"La Patrie" termine ainsi un article sur Mgr Langevin: "Comme nous le disions samedi, nous refusons de nous prononcer sur l'opportunité ou l'inopportunité de l'attitude de Mgr l'archevêque de St-Boniface. Mais les hommes courageux sont si rares, que nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une émotion sincère en voyant ce chef de quelques milliers de catholiques déployer un pareil courage et une semblable détermination. Les deux partis politiques le respectent. Sa réponse est qu'il ne fait pas de politique, mais qu'il combat pour le grand principe de la liberté et de la justice égale pour toutes les croyances et pour toutes les races."

Puisqu'il faut que Mgr Langevin combatte pour la liberté et la justice égale, c'est donc qu'on lui dispute cette liberté et cette justice. Et qui sont ceux qui la lui disputent et qui la lui refusent. M. Tarte lui-même, a été de ceux-là et M. Laurier en est encore.

Si M. Laurier avait fait son devoir à la dernière session, s'il avait eu le courage de s'en tenir à la constitution, Mgr Langevin ne serait pas obligé de combattre au moins en ce qui regarde les nouvelles provinces.

SAINTE-FLAVIE STATION

Ste-Flavie Station, 4.—Un conseil de l'Union St-Joseph du Canada sera organisé prochainement ici. —La société de commerce Lévesque et Fils, a fait cession de ses biens aux profits de ses créanciers. —Les gens d'affaires font des démarches auprès de plusieurs banques afin d'avoir une succursale ici. —La compagnie commerciale de Ste-Flavie Station discontinue ses affaires commerciales pour quelque temps.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montmagny, COUR DE CIRCUIT No. 2256. FELIX BELANGER, de l'endroit appelé St-Pamphile. Demandeur vs THOMAS CLOUTIER, ci-devant du même lieu de Saint-Pamphile et maintenant demeurant en l'endroit appelé Indian Orchard, dans le Massachusset, l'un des Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois de Montmagny, le 18 novembre 1905. A. J. C. BEAUBIEN, Greffier, C. O. M. J.

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés qui changent d'adresse de toujours nous donner leur ancienne adresse en nous indiquant la nouvelle.

Nous avertissons encore une fois nos abonnés que nous n'accusons réception des abonnements qui nous sont payés que sur demande expresse. Le changement de la date qui accompagne chaque adresse équivaut à un reçu.

Nouvelles de Montréal

Montréal, 6.—Le monde municipal est en émoi. Hier, à l'assemblée du Board of Trade, M. L. A. Wilson, a déclaré qu'une enquête avait été faite par les analystes de la ville et il a été prouvé que l'eau de l'aqueduc de Montréal est impropre et au point que, l'on vend, Interrogés à ce sujet, les membres du comité d'hygiène ont admis que l'enquête avait été faite et que le rapport des docteurs Laberge Hearsey sera soumis à la séance de la commission cet après-midi.

—Un cas particulier de négligence vient d'exposer les autorités de l'hôpital Général à une sévère critique. Le frère de M. l'abbé Caisse vicair de St-Jérôme, est mort jeudi dernier, à l'hôpital, après avoir recommandé aux autorités d'avertir sa famille. Or, ce n'est que ce matin que l'abbé Caisse a appris la nouvelle et il s'est rendu à l'hôpital pour réclamer le corps de son frère défunt.

Suicide

St-Gregoire Le Grand, 6.—L'épouse de M. Félix Bessette, de cette paroisse a été trouvée pendue hier. On croit à un suicide. Elle laisse deux enfants.

La revision du tarif

Ottawa, 6.—Tout indique maintenant que le gouvernement a modifié ses idées et qu'il est décidé d'en finir de suite avec l'épineuse question de la révision du tarif adouci. A cet effet, il sera présenté un projet de loi qui, à la prochaine session, et l'on peut s'attendre à une longue session. Bien que tout le monde soit convaincu que la pseudo-revision ne comportera aucun changement important.

Ranavallo et ses ministres

On rapporte un mot échappé à la petite reine noire, à cette séance de la chambre des députés où on l'avait conduite pour lui faire apprécier sans doute le régime constitutionnel français.

—Qu'est-ce qu'ils ont donc à tant trier contre les ministres? demandait-elle à quelqu'un de son entourage — Ils vont les remplacer, lui fut-il répondu. Quand les ministres ont cessé de plaire, ils démissionnent, et le chef de l'Etat en choisit d'autres. — Ah! ils démissionnent, vos ministres? — A Madagascar, quand ils ne me plaisaient plus, je les démissionnais moi-même...

—Et comment démissionnez-vous? — J'appelle le bourgeois. Elle a dit cela tout simplement, tout ingénument, la petite reine noire. Et dire que les graphologues viennent jurer qu'elle est "sans arrière-pensée"! Il est difficile de croire qu'en "appelant le bourgeois" pour démissionner ses ministres, la douce Ranavallo n'ait pas une arrière-pensée, une toute petite: celle, par exemple, de leur faire couper le cou.

LOGIS VACANTS

On remarque dans le quartier Montcalm, autour des bâtiments du Parlement, plusieurs logements vacants et à voir les nombreuses pancartes "Maisons à louer" on se croirait au mois des démenagements. Cet état de choses est causé par le départ de la garnison pour Halifax, plusieurs des militaires ayant leurs familles logées à proximité de la citadelle. On dit pourtant que ces vides ne sont rien à côté de celui laissé dans le coeur de plusieurs jeunes filles du quartier, pour qui le "Christmas" s'annonce bien triste, hélas!

HEUREUSE NOUVELLE

On doit sous peu quitter la classe charitable de cette ville à des milliers de personnes qui se feront entendre, de concert avec le "Cercle de la Salle", qui interviendra un drame en 3 actes, "Le Coffret". Les recettes de ces deux séances, qui auront lieu les 18 et 19 courant, à l'Ecole St-Jean-Baptiste, sont destinées aux pauvres de la Conférence Ste-Genève.

Nous aurons encore l'avantage d'en entretenir nos lecteurs en leur donnant de plus amples détails.

Madame Bonne, chiromancienne. Avant d'entreprendre quelque chose veuillez la consulter, elle vous aidera dans le commerce, vos entreprises, procès, mariage. Ses taux pour cette semaine sont de 25 cts 50 cts et \$1.00. Madame Bonne donne satisfaction à toutes ses pratiques—9 rue Notre-Dame des Anges près du marché Jacques-Cartier. Mme Bonne partira pour Ottawa, dans quelque temps.

Fourrures! Fourrures!

Ayant renouvelé mon stock de fourrures une seconde fois, j'invite cordialement les Dames qui ne se sont pas encore donné ce confort, si utile d'une bonne pelletterie, à venir sans retard faire leur choix. L'assortiment est au complet. J'ai des fourrures de tous les prix et de toutes les qualités.

BEAUX SETS EN VISON

en martre d'Alaska, Wallebay, Electric Seal, Marmel, Thibet blanc et noir, différentes peaux pour garniture et bordure de manteaux, sets blancs et gris pour enfants, etc., etc. Les Messieurs trouveront également un

BEAU CAPOT EN CHAT SAUVAGE

ours d'Australie, Kangaroo, doublures en rat musqué et hamster, beaux sets en loutre, et en ermine. Venez faire une visite avant d'acheter. Je viens aussi de recevoir

Pour les Fêtes, un Choix Extra de Rideaux

de toutes les qualités à bon marché. Soyez certains de recevoir satisfaction. Une visite est sollicitée.

Mde Vve ED. LEMIEUX

Rue St-Jean-Baptiste - - - - - MONTMAGNY

GRAND BAZAR

Voulant liquider la balance qui me reste de certaines lignes de marchandises, j'ai décidé de faire pendant deux semaines une

REDUCTION DE 50%

SUR LES ARTICLES DE FANTAISIE, DE LIBRAIRIE, les PIPES, PORTE-CIGARES, ETC., Instruments de musique, etc. Il faut absolument que toutes ces marchandises soient vendues d'ici à quinze jours, pour faire place à de nouvelles.

PROFITEZ-EN

SPECIALITE: Livres de Messe et de Prières, reliure de première classe à moitié prix. —Aussi, grand choix de Bonbons, Cigares et Tabac, Epicerie de première qualité.

Madame J. L. BLONDIN

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

LA MANUFACTURE DE LAINE DU CAP ST-IGNACE

Que ceux qui ont besoin de faire filer immédiatement leur laine viennent nous voir; nous sommes prêts à la filer sans délai. Les personnes éloignées qui nous apportent de la laine à filer, peuvent la remporter le même jour. Il n'est pas nécessaire de l'écharpiller; nous l'écharpillons et la filons pour le même prix, c'est-à-dire 13c par livre, chaîne ou tissure.

METHOT & FRERE

Manufacturiers de Laine et Marchands Généralx, CAP ST-IGNACE

Nous sommes aussi agents pour la célèbre couverture en ciment de la "Philip Carey Mfg Co." pour Montmagny, et l'Islet. Cette couverture est préférable à toute autre sous tous les rapports. D'abord, elle peut durer le double de l'importe quelle couverture, pourvu qu'on applique une couche de ciment, qui ne coûte qu'une vingtaine de cents, par toise, tous les huit à dix ans. De plus, le prix de cette couverture est de 50 cts la toise moins élevé que la couverture en bardeaux la plus commune. Nous fournissons tous les renseignements sur demande.

La Machine à Couure Singer

La Meilleure Au Monde. Grand Assortiment d'Huiles, Courroies, Aiguilles, A très bon Bou Marche. Seul Agent pour les comtés de Montmagny et l'Islet.

Chez Jos. Codreau

MONTMAGNY

Seul Agent pour les comtés de Montmagny et l'Islet

Advertisement for Singer sewing machines, featuring an image of a Singer sewing machine and text describing its quality and availability.

Cartes Professionnelles

JOS. G. HEBERT

NOTAIRE Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu. PRETS D'ARGENT Rue du Depot, Montmagny TEL. BELL 5

J. N. FRANCOEUR, L.L.L.

AVOCAT Bureau: 111 COUE LA MONTAGNE QUEBEC Bureau à ST-RAPHAEL le 3me dimanche du mois.

PERSONNEL

DR. G. H. DESJARDINS OCULISTE

500 RUE ST-DENIS, Montréal

DR. PH. RICHARD

Medecin et Chirurgien Ex-interne de la Maternité de Québec. Bureau dans la maison de JACQUES MERCIER Tel Bell 81 Rue du Depot. 16 juin 1905. Montmagny

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L. AVOCAT - - MONTMAGNY P. Q. 1 oct 1904.

Dr ARTHUR LANGLOIS

CHIRURGIEN-LENTISTE 7, RUE SAINT-JEAN QUEBEC 1 oct 1904. Tel. 1511.

L. D. E. ROUSSEAU

L.L.B. NOTAIRE RUE DE LA STATION Montmagny. 1 oct 1904.

Dr E. G. LEMIEUX

MEDECIN-VETERINAIRE Gradué de l'Université Laval, Montréal.

Méthodes très modernes de recherches et traitement des maladies animales.

Bureau voisin du magasin de J. C. LISLOIS

RUE DU DEPOT MONTMAGNY Tel. Bell 53.—

A. J. BENDER, C. R.

- - AVOCAT - - MONTMAGNY, P. Q. 1 oct 1904.

Maximilien Guimont

Huissier de la Cour Supérieure, Cap Saint-Ignace.

Est autorisé à solliciter des abonnements au journal "Le Peuple", et à en collecter le prix.

Glover, Fry & Cie

Importateur De Marchandise de Premier Choix

Nouvelles reçues toutes les semaines. Robes et Manteaux confectionnés sous surveillance de Modistes compétentes. Département pour Messieurs: Une Spécialité.

... UN SEUL PRIX ...

24 et 26, DE LA FABRIQUE QUEBEC

NOS dents sont les plus belles et les meilleures; elles sont naturelles, immuables, invincibles; garanties. Grande satisfaction à tous. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 162 rue St-Denis, • • MONTREAL

### La situation en Russie

#### DEVIENT DE PLUS EN PLUS ALARMANTE

#### Le Pere Gapon preche maintenant un peuple la moderation

#### Désastre financier imminent

St-Petersbourg, 1er.—L'empereur a présidé aujourd'hui une séance du conseil des ministres. On fait beaucoup de commentaires sur la présence de cette séance du conseil, du comte Pahlen, un membre du conseil de l'empire et l'un des hommes les plus dévoués à la dynastie des Romanoff. C'est évidemment à la demande de l'empereur et pour appuyer les vues du souverain, qu'il a assisté à cette réunion des ministres.

Sans doute, cela a été fait avec l'entière approbation du comte de Witte. Ca n'empêche pas que cet incident a créé l'impression que l'empereur a perdu confiance en son premier ministre par suite de la campagne que menait contre lui ses ennemis à la cour impériale.

Après la séance du conseil des ministres il a été fait une communication officielle annonçant que la loi martiale ayant maintenant produit l'effet désiré sur les extrémistes, elle a été révoquée à la demande du général Skalon, gouverneur général de Pologne, qui espère maintenant que les Polonais vont participer aux élections de la Douma.

### REJOISSANCE EN POLOGNE

Varsovie, 1er.—La nouvelle annoncée ce soir par les journaux, que la loi martiale était abolie, a provoqué une grande joie parmi la population, quelques faits malheureux se sont cependant produits. La police a ordonné l'arrestation des jeunes garçons qui distribuaient les journaux aux abonnés, parce que ces journaux publiaient la nouvelle de l'abolition de la loi martiale, sans la permission des autorités.

Dans la rue Ogrodowa, un ouvrier s'est approché d'un soldat qui faisait la garde et lui a crié que la loi martiale avait été abolie. Le soldat a fait feu sur l'ouvrier et l'a tué.

### La situation en Russie

#### SELON UNE OPINION ALLEMANDE

Berlin, 1er.—Le correspondant à St-Petersbourg du "Vossische Zeitung" expose à son journal la dépêche suivante, après l'enquête auprès des chefs politiques :

Je suis en mesure de vous annoncer l'alliance prochaine des zemstvos et des socialistes, bien que ces derniers annoncent ouvertement qu'ils ont refusé d'arriver au pouvoir, ils proclameront l'abolition du capital.

La confiance en M. de Witte disparaît rapidement. Les socialistes et socialistes, libéraux et modérés consistent. On prétend qu'il n'a pas obtenu du tsar les pouvoirs suffisants et que tout est à recommencer. La popularité du général Lénine grandit de jour en jour ; on le considère comme le prochain premier ministre.

Les réactionnaires mettent en avant le nom du général Durnovo réactionnaire à qui de Witte a confié le ministère de l'intérieur dans l'espoir d'amener à lui les classes bourgeoises.

On annonce que le général prince Tcherbatoff organise une milice bourgeoise destinée à faire face aux socialistes aux jours prochains de la reprise de la guerre civile.

Le sentiment général, dans toutes les classes de la nation, est qu'une crise définitive est prochaine et que bientôt va se jouer le sort de la dynastie des Romanoff.

Les socialistes pour la première fois depuis le début de la révolution font preuve d'optimisme. Ils se prétendent sûrs du triomphe. Ils déclarent ouvertement que bientôt éclatera une grève générale ; seuls les Polonais se tiennent à l'écart. Ils se prétendent assurés de la sympathie des troupes. Ils admettent cependant que la Garde Impériale marchera contre eux.

Les socialistes sont enchantés de l'activité déployée par les réactionnaires. Le résultat de l'attitude des réactionnaires est d'amener à eux les libéraux qui vont leur offrir un appui considérable dans la lutte à mort qu'ils vont engager contre le tsar et les capitalistes.

Les chefs de parti affirment que la Société régnera bientôt en maîtresse à St-Petersbourg ; jusqu'ici, cependant, les fonctions officielles des postes, télégraphes et chemins de fer ont sensiblement adhéré au programme du collectivisme russe.

Le peuple demande que le tsar rente dans sa capitale qu'il publie un second manifeste qui amènera l'apaisement. On conçoit que l'empereur refuse de se rendre à une pareille demande. Il se doute, non sans raison, de ce qui pourrait lui arriver. Il se rend compte qu'à un moment donné le peuple verra prendre sa revanche des massacres de la persécution Nihiliste, et qu'ayant cette seconde fois, le père Gapon à sa tête, le peuple ne demande et même ne finisse par s'emparer de son impérial trône.

L'empereur juge plus prudent de se tenir à Tsarko-Selo, c'est la meilleure façon d'éviter, ou tout au moins de retarder la catastrophe. C'est le calme avant la tempête ; chaque heure qui s'écoule marque une aggravation de la situation.

La guerre civile ne peut guère être évitée, attendu que socialistes et réactionnaires ont énoncé le désir de venir aux mains ; hélas ! ce sera la dernière partie de la maison impériale de Russie dont la bourgeoisie constituera l'enjeu fatalement sûr d'avance.

St-Petersbourg, 2.—La situation est de plus en plus alarmante pendant que les habitants des villes organisent les grèves et la sédition, les paysans ont décidé boycotter le gouvernement et refusent aussi de payer tout impôt ; ils refusent de joindre la milice

### Incendie considerable

#### LE MAGASIN JOS. DUSSAULT DETRUIT PAR LE FEU

#### Bonne journée pour les pompiers de Québec

Les vaillants pompiers ont été fort à faire depuis samedi ; ils ont dû répondre à pas moins de cinq alarmes.

Dimanche matin, vers les 2.50 hrs notre brigade du feu a été appelée à la boîte No. 14, pour combattre l'incendie qui s'était déclaré dans les magasins de modes de M. Joseph Dussault, 254 et 256 rue St-Jean.

A l'arrivée des pompiers et du député-chef J. Walsh, les édicules étaient en flammes et remplis d'une épaisse fumée qui rendit le travail fort difficile. Néanmoins, après deux heures de travail ardu ils avaient contrôlés l'incendie et empêché le feu de se communiquer aux magasins environnants.

Les établissements de MM. Fagny, Lépiny et Fréce, et de Mme Dussault, modiste, ont été fortement endommagés par la fumée et l'eau. Le contenu d'un des magasins de M. Dussault a été complètement détruit, tant qu'à celui de l'autre magasin, les pertes sont un peu moins considérables. Sur son stock, M. Dussault a pour environ \$18,000 d'assurance, et les dommages s'élevaient à \$10,000.

—Au-dessus des magasins, les locataires, le Rév. P. Bourdoin et Mme J. Laroche, qui tiennent une pension, ont eu fort à souffrir de l'eau et de la fumée.

Ces propriétés appartenant à MM. Richard et Ruthman et sont assurées. L'incendie a originé par une tourteraise à air chaud, qui se trouve dans la cave d'un des magasins.

De nouveau, vers les 3 heures, hier matin, les pompiers ont été appelés au même endroit, pour éteindre le feu qui venait de se déclarer dans l'arrière du magasin. On maltrisa en peu d'instants l'édifice destructeur.

### LE SOLDAT RICHARD KYDD

L'infortuné Richard Kydd et la victime de la tragédie de dimanche dernier à la Citadelle, a été inhumé ce matin avec les honneurs militaires.

Vendredi, immédiatement après l'enquête du coroner qui s'est terminée, comme on sait, par un verdict de meurtre contre le soldat Barry, le corps de Kydd a été transporté de l'hôpital militaire de la Citadelle.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église anglicane St-Mathieu.

Le cercueil enveloppé d'un drapeau anglais, et placé dans un corbillard, était suivi par deux régiments des régiments R. C. G. A. et R. C. R. I., de la Citadelle, précédés de la fanfare du régiment.

C'est le Rév. D. Scott qui a présidé la cérémonie funèbre à l'église.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Mount Hermon.

Kydd, comme on le sait, était un déserteur du "Drake". Mais il apparaît par les lettres qu'il a laissées, qu'il s'était enfui dans le seul but de gagner plus d'argent pour venir en aide à ses vieux parents en Angleterre. Son vieux père est perclus, sa vieille mère est aussi infirme et malade, et le jeune homme était leur seul soutien. Kydd, qui aimait ses parents, voulait gagner plus afin de leur envoyer plus d'argent et leur permettre de vivre plus à leur aise.

Le capitaine Kerr, du "Drake", dont il était le secrétaire, s'intéressait beaucoup au jeune homme, et a fait tout ce qu'il a pu pour le retrouver et le ramener au service.

Et on rapporte que lorsqu'il a appris sa mort tragique une souscription a été faite parmi les marins de l'escadre pour les parents de Kydd.

Une souscription de même nature a été faite parmi les membres de la garnison de la Citadelle, où Kydd était très estimé à cause de son bon et joyeux caractère.

Le dernier acte de la tragédie qui a conduit le soldat Kydd au tombeau, se déroula maintenant devant la cour Criminelles au mois d'avril prochain, où son meurtrier, le soldat Barry subira son procès.

Barry restera détenu à la prison de Québec en attendant le prochain terme des Assises.

### ACCIDENTS DE CHASSE

#### Dans l'Etat du Wisconsin

Milwaukee, Wis., 4.—La chasse vient de fermer dans cet Etat et que le nombre des accidents survenus pendant ces quelques mois est le plus élevé qu'on ait jamais enregistré : on compte 26 personnes mortes et 55 blessées. La dépêche se termine par cette phrase remarquable : "Le plupart des victimes sont des personnes qui ont été prises, par les chasseurs, pour des daims." Ils ont en fait de joyeux, les chasseurs du Wisconsin !

### OBITUAIRE

#### Nous enrégistrons, aujourd'hui avec chagrin, la mort de M. Pimoon Langlois, voyageur de commerce.

M. Langlois est décédé le 30, à sa résidence, 212 rue Richelieu, à l'âge de 44 ans et 10 mois.

La famille Langlois est bien éprouvée. Il y a à peine un an, malade Langlois descendait dans la tombe après une longue maladie, laissant cinq enfants en bas âge.

Aujourd'hui le mort enlève le chef de la famille, et ces cinq petits enfants se trouvent orphelins de père et de mère.

M. Langlois était le fils de M. Chs. Langlois, de l'Assurance de Québec, et le frère de M. Achille Langlois, de la maison Langlois et Paradis, de la Basse-Ville. Le défunt a aussi deux sœurs de religion, au couvent du Bon-Pasteur, de cette ville.

### La Revue Canadienne

Sommaire de décembre 1905 : J. A. M. Brosseau, Pré. "Le Rêve de Jacques-Cartier" ; L'abbé Blie J. Auclair, "A Travers nos Quarante Ans" ; M. Tamisier, S. J., "Par le Sang" ; Félix Félix Beaumont, "Le Nez de Clodpâtre" ; Thomas Chapais, "A Travers les Faits et les Oeuvres" ; La Direction, "Table des Gravures et des Matières". Illustrations : Statue de Jacques-Cartier, à St-Malo.

Prix de la livraison : 25 cts. Montréal, "La Cie de Publication de la Revue Canadienne."

### In nouveau steamer

Montréal, 2.—MM. K. Reford et Cie annoncent que la ligne Donaldson vient de commander aux chantiers de la Clyde, un steamer de dix mille tonneaux, à deux hélices, mû par des machines à quadruple expansion.

Ce steamer, qui offrira tout le confort désirable aux passagers, sera mis en service sur la ligne Montréal, Glasgow, la saison prochaine.

Il sera pourvu de chambres frigorifiques.

Le nouveau paquebot s'appellera la "Cassondia".

### La retraite de M. Loubet

#### LE PRESIDENT EST FATIGUE DE LA VIE PUBLIQUE

#### Il a hâte de retourner dans la vie familiale

Londres, 2.—Le journal "L'Express" a reçu de son correspondant à Paris la dépêche suivante :

"M. Loubet est fatigué de la présidence. Dieu merci, la fin approche. A-t-il dit, J'attendrai le 18 février avec la plus grande impatience. Je quitterai l'Élysée, pour n'y jamais revenir. Je pourrais dans mon appartement à Paris, seul avec ma femme et mes enfants. Ce sera la première fois depuis 7 ans que je pourrai me livrer au plaisir de fumer un pipe au coin du feu libre de tout souci sans avoir à craindre une crise ministérielle ou des complications diplomatiques."

"Ce soir-là, je ne permettrai à personne de venir troubler mon intimité. Il se passera de grandes choses dans l'appartement, ce ne sera pas un jour de gala public, mais il y aura une fête de famille, et ma porte sera condamnée à tous les étrangers."

Comme on lui demandait pourquoi il ne se présenterait pas pour être réélu, M. Loubet a déclaré qu'il serait incompatible avec les règles d'un Etat démocratique d'établir un usage qui ressemblerait à une présidence à vie. Il a ajouté :

"Je suis vieux et fatigué et je désire passer le restant de mes jours dans un paisible retraite."

"J'ai sacrifié cinquante de mes meilleures années aux affaires de mon pays. Quand je quitterai l'Élysée, ma carrière politique sera terminée. L'homme de simple citoyen me suffira. Je ne serai ni sénateur, ni député, ni conseiller municipal, ni enfin rien de ce genre."

Répondant à une suggestion de son interlocuteur, il a ajouté, en riant, qu'il accepterait peut-être sa nomination comme maire de Montélimar, sa ville natale. Il a tourné en ridicule la nouvelle disant qu'il comptait écrire ses mémoires.

Comme on lui demandait quelles étaient ses impressions au moment de l'attentat qui avait eu lieu contre lui et le roi Alphonse, pendant la première visite de ce dernier à Paris, M. Loubet a répondu :

"Je n'en ai ressentie aucune. On a beaucoup cité mon courage et ma contenance, mais je vous assure que je n'ai pas eu occasion de montrer ni l'un ni l'autre. Je ne me suis rendu compte du danger que quand il n'y en avait plus. L'effet a été le même pour le roi Alphonse. Nous nous sommes regardés, nous sommes palpités nos côtes et nous nous sommes demandé si nous étions blessés. Pendant tout cela, notre voiture avait fait du chemin, et il était trop tard pour ressentir aucune appréhension."

Parlant du roi Alphonse, le président a dit que sa simplicité et son charme caractéristique avaient promptement classé la couronne, que leur différence d'âge aurait pu occasionner.

Il dit qu'il est fatigué de la vie publique, qu'il a été très heureux de participer aux affaires de son pays, mais que, comme président, il ne pouvait échapper à la publicité, et qu'il avait hâte de retourner à la vie privée.

Il a ajouté :

"Le président de la république est prisonnier, même quand il se croit affranchi de tout contrôle." Il a tout particulièrement insisté sur l'impossibilité d'échapper à la surveillance de ses gardiens, même quand il va faire une simple promenade à pied ou en voiture. Aussitôt que les intrusiers ont disparu, ils sont remplacés par des agents de police en bicyclette. Il a été tout particulièrement affligé, quand arrivant à Montélimar pour les obsèques de sa mère, il s'est aperçu que des agents de la police avaient l'habitude précédés dans cette ville.

### Le futur cabinet anglais

#### Qui en sera le chef ?

Londres, 1.—Malgré les assertions répétées des libéraux que Sir Henry Campbell-Bannerman ne fera pas partie de la prochaine combinaison ministérielle, on croit que le résultat du conseil de cabinet qui aura lieu aujourd'hui sera la démission du cabinet Balfour et la formation d'un ministère libéral sous la présidence de Sir Henry.

Le résultat de la séance de cabinet ne sera peut-être rendu public que dans quelques jours.

Mais la Presse Associée croit savoir que M. Balfour fera part à ses collègues de son désir de se retirer, et les invitera à le suivre.

### TERRIBLE ACCIDENT

#### Un enfant coupé en deux par un convoi du G. T. R.

Montréal, 3.—Un petit garçon de 13 ans du nom de Launay Leboeuf, demeurant chez ses parents, 216 rue des Manufactures, a été écrasé hier après-midi par un convoi du Grand-Trou.

L'enfant jouait avec des petits camarades sur la voie ferrée, près du pont de la rue d'Argenson, quand arriva une locomotive. Les camarades de Leboeuf purent se sauver à temps, mais il fut frappé et jeté sur l'autre voie, où un convoi de marchandises le couvrit entièrement en deux.

Les restes ont été transportés à la morgue par la voiture de l'hôpital Notre-Dame.

### INCENDIE A MONTREAL

#### Destruction de la fabrique Holmes & Harpin.—Pertes \$50,000

Montréal, 3.—Un incendie a détruit la manufacture de portes et de châssis située au coin des rues St-Antoine et Chatham. Cette manufacture, propriété de Holmes, existait depuis vingt ans. Le feu a éclaté dans la soirée et une première alerte apparut sur la scène les pompiers d'ouest. Mais les flammes faisaient de tels progrès que les pompiers de l'est furent appelés à la rescousse.

Une seconde alerte appela la moitié de la brigade, sous le commandement du chef Benoit, en même temps que les six voitures des divers hôpitaux. Une heure après le commencement du feu, les murs s'écroulaient. Il ne resta de la manufacture qu'un monceau de ruines.

### Neuf personnes brûlées vives

Mobile, Alabama, 2.—Neuf personnes, dont les noms sont encore inconnus, ont trouvé une mort terrible alors qu'elles dormaient à bord d'un bateau, qui a pris feu sur la rivière.

Seul, le nègre Sidney Wheat a pu s'échapper et il est actuellement le seul survivant de l'accident. D'après l'histoire racontée par Wheat, les neuf hommes qui se trouvaient avec lui à bord se sont tout à coup trouvés au milieu d'une terrible fumée ; un feu s'était déclaré dans les cales pendant que l'équipage dormait, et avait pris en peu d'instants, une telle extension qu'il fut impossible aux malheureux d'échapper à leur terrible sort ; ils furent littéralement rôtis dans la fournaise.

Le bateau fut entièrement consumé jusqu'au ras de l'eau par les flammes. Le nègre Wheat déclara qu'une légère indisposition l'avait tenu éveillé et c'est ainsi qu'il a pu s'échapper.

### La catastrophe de Stony Brook

#### LOCOMOTIVE ET WAGONS DANS LA RIVIERE

#### Une enquête pour découvrir les causes de l'accident

Mauch Chunk, Penn., 2.—On possède de vastes renseignements plus complets sur la terrible catastrophe qui s'est produite pendant la nuit sur la voie ferrée du Central Railroad, près de Stony Brook. Un train de luxe a dérailé et est venu tomber, locomotive et wagons dans la rivière. Deux employés du train de fer ont été tués et deux voyageurs ont été blessés.

Le train est parti de la gare à 10 heures et a été arrêté sur un remblai haut de trente pieds et au bas duquel coule la rivière. Les wagons renversèrent, en tombant, deux poteaux télégraphiques et furent cassés ; toutes les communications télégraphiques et téléphoniques furent interrompues, et c'est pour cette raison que la nouvelle de la catastrophe est arrivée égarée.

Les morts, sont le mécanicien Clarence Detros, originaire de Ashley, et le chauffeur John Leibert, originaire de cette ville. Le train s'arrêta à quatre miles de la gare, à 9 heures et demie du soir, et la première nouvelle de l'accident fut apportée par un sergent qui avait marché depuis le lieu où s'était produite la catastrophe jusqu'à Mauch Chunk une distance de près de deux miles, avec ses deux bris cassés.

Un train de secours fut envoyé aussitôt sur les lieux. Les voyageurs blessés furent transportés à l'hôpital du chemin de fer, à Bethlehem, Pennsylvanie. Les deux conducteurs du train avaient été écrasés sous la locomotive. Le feu se déclara parmi les débris des wagons, mais les flammes furent éteintes avant que deux médecins qui se trouvaient dans le train, et qui avaient échappé heureusement sans être blessés, organisèrent les secours et luttèrent d'efforts pour soigner tout le monde.

Une enquête a été ouverte par la compagnie du chemin de fer pour découvrir les causes de l'accident et déterminer à qui incombent la responsabilité.

### NOUVELLES DE FRASERVILLE

#### Fraser ville, 1er décembre 1905.

Nombre de chemins de fer (tramps), ont envahi notre ville, depuis la semaine dernière. Le chef de police a cru bon d'avertir les marchands de se tenir sur leurs gardes et de redoubler de précautions, s'ils ne voulaient pas que leurs établissements fussent attaqués par des voleurs. Mais ces chemins de fer n'ont encore causé aucun dommage.

La navigation est finie depuis samedi dernier, dans le fleuve St-Laurent. Nous ne verrons plus passer de steamers ni de goélettes, mais les phares vont demeurer allumés jusqu'au 15 décembre courant.

Des amateurs organisent une soirée dramatique et musicale, au profit de l'église de St-Ludger. Cette soirée aura lieu au cours du mois de janvier prochain.

On parle de l'établissement d'une manufacture, au bas de la côte, près des anciens moulins Pelletier. Cette industrie emploierait près de 800 mains. Serait-ce vrai ?

La goélette du capitaine Jos. Deshauteurs de Québec et qui demeurait autrefois ici est dans la rivière en face de Bellevue pour y passer l'hiver. Le capitaine Deshauteurs alla de Portneuf à Québec, pour C. P. Easton, marchand de bois de Québec, lorsqu'elle commença à faire eau, vis-à-vis du "Brandy Pot." Le capitaine la dirigea vers la Pointe, où il sera forcé de passer l'hiver.

La vote et la toiture de l'église de St-François-Xavier sont en cours de construction. La toiture de l'église de St-Ludger est presque terminée. On croit pouvoir y avoir les offices vers Noël, en poussant activement les travaux.

### Un volcan au Texas

#### Houston, Texas, 1.—Un volcan est en ce moment en pleine éruption à Humble, dans les environs de cette ville.

C'est à l'endroit où se trouvait la vieille mine un puits de pétrole que le nouveau volcan s'est formé. Une légère secousse de tremblement de terre fut ressentie par les ouvriers qui travaillaient aux environs et, presque aussitôt après, les machines qui avaient été installées au-dessus du puits central vinrent tomber au fond du trou, et ce n'est que par un miraculeux hasard que les ouvriers occupés à l'extraction du pétrole ne furent pas ensevelis dans le puits.

Un cratère de plus de 100 pieds de diamètre se forma à la place du puits, et une longue succession d'explosions se produisit, suivies par des éruptions de boue, dont de grandes quantités furent projetées à une hauteur de plusieurs centaines de pieds.

Des troubles volcaniques avaient déjà été constatés à maintes reprises dans cette région, mais il ne s'en était jamais produit d'aussi violent que celui de maintenant.

### AVEC LE VIGORA

#### VOS CHEVAUX CONSERVERONT LEUR SANTE

leur bonne apparence et ils garderont toute leur valeur :: :: ::

#### De toutes les parties de la province nous arrivent chaque jour des preuves de nouveaux bienfaits opérés par le

#### VIGORA

#### St-Jean, Port-Joli - l'Islet.

#### Monsieur J. B. Morin, Québec

Je vous envoie le témoignage suivant, autant pour rendre justice à votre merveilleuse préparation le VIGORA, que pour rendre service à mes concitoyens. Je dois à ce remède la guérison de deux de mes chevaux. Deux bouteilles ont suffi pour en débarrasser un d'une toux opiniâtre et d'une attaque de soufflet bien déclarée. Un autre de mes chevaux toussait aussi depuis plusieurs mois et après l'usage d'une bouteille, sa toux a disparu.

Un de mes voisins, M. Alphonse Brassard, qui possédait un cheval d'un grand prix, l'ayant un peu surnumé, s'aperçut qu'il toussait beaucoup. Il se procura une bouteille que je me fis un plaisir de lui donner. Après en avoir fait prendre une partie son cheval cessa de tousser. Je me fais certainement un devoir de recommander l'emploi de votre VIGORA pour tous les chevaux qui toussent ou qui sont atteints du soufflet.

Votre tout dévoué,

G. L. PARADIS.

#### Ecrivez à J. B. MORIN, 318 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

### Nuits MISERABLES

#### Little Current, 1er.—Deux indiens ont été brûlés vifs sur la réserve West Bay. Pendant l'absence du père et de la mère, les trois enfants restés seuls à la maison, sous la garde d'une vieille indienne, s'amuseraient à jouer avec des allumettes. Ils mirent le feu. L'un des enfants a été brûlé vif, et la vieille femme a été si gravement brûlée, qu'elle a succombé à ses blessures deux heures après.

#### Weston, W. Va., 1er.—Chas F. Douglas, un fermier, sa femme et ses deux enfants ont été tués instantanément la nuit dernière, par une explosion de gaz. Leur maison a été démolie. Le feu s'est déclaré dans les débris et les cadavres ont été consumés.

Détroit, 1er.—Le "Journal" dit que les trois grandes tempêtes qui ont sévi sur les lacs cette année ont causé 149 pertes de vie, 70 naufrages et des pertes matérielles s'élevant à près de sept millions de dollars.

Londres, 1er.—On annonce officiellement que le Maréchal Lord Robert a résigné comme membre du comité de la défense impériale afin de consacrer tout son temps à son projet d'une université militaire.

Burlington, Vt., 1er.—Une poursuite au montant de \$20,000 a été intentée hier, contre la Cie du chemin de fer Vermont Central, par le mécanicien Almir W. Shattuck, ce mécanicien qui a rencontré la mort en août dernier au cours d'un dérèglement qui eut lieu près de Williamsville.

La plaignante prétend que l'accident est dû au mauvais entretien de la voie.

Paris, 1er.—Au cours d'une entrevue publiée ce matin, M. Loubet a déclaré catégoriquement qu'il n'accepterait pas une réélection à la présidence de la République. Le président regarde une réélection comme contraire à l'esprit d'un état démocratique, déclare qu'il désire se retirer entièrement de la vie publique et donner à sa famille et à une vie paisible les dernières années de son existence. Le mandat de M. Loubet expire le 18 février prochain.

Columbia, Pa., 1er.—Samuel Turner, âgé de 18 ans et employé de l'Ashley and Bailey Silk Mills Coy, à Columbia, Penn., est tombé dans une chambre remplie de vapeur et a été bouilli avant qu'on ait pu venir à son secours.

St-Louis, 1er.—M. Joseph Burton, sénateur de l'Etat du Kansas, et qui avait été reconnu coupable à St-Louis d'avoir usé de son influence pour empêcher que des poursuites soient intentées contre une agence d'affaires, vient d'être condamné à deux ans de prison et \$2,500 d'amende. Ses avocats ayant déclaré vouloir faire appel, l'exécution de la sentence a été suspendue, et M. Burton remis en liberté sous \$5,000 de caution.

Vancouver, Washington, 1er.—Un officier de marine, le Capt. Alga P. Berry, vient de se suicider à la suite de la réception d'une lettre officielle lui annonçant qu'il était cassé de son grade. Cette mesure avait été prise à la suite de la récente comparaison de Berry devant un conseil de guerre qui l'avait reconnu coupable de s'être conduit d'une manière indigne d'un officier et d'un homme d'honneur.

Omaha, 1er.—Après un avertissement préalable donné du haut de la chaire, Sa Grandeur Monseigneur Richard Seannell, évêque catholique du Nebraska, a excommunié tous les catholiques qui ont assisté au mariage de M. Kennedy, membre du congrès et de Mlle Pritchett qui a eu lieu au temple presbytérien de cette ville.

St-Jean, 1er.—Les autorités de St-Pierre et Miquelon, sont très alarmées en raison de la dépopulation qui menace ces lies. Sur 6,500 personnes il n'y en a plus que 3,500. On estime qu'il y en aura encore 1,000 en moins pendant les derniers trois mois. Personne ne peut prédire quel sera l'avenir de ces colonies. La classe pauvre de la population parle d'adresser une pétition au gouvernement français pour lui demander de permettre l'annexion de ces lies à celle de Terre-Neuve. Car aussi longtemps que celle-ci maintiendra la loi relative à la pêche des appâts, l'industrie de St-Pierre ne pourra survivre.

### Dépêches télégraphiques

#### Fraser ville, 1er décembre 1905.

Nombre de chemins de fer (tramps), ont envahi notre ville, depuis la semaine dernière. Le chef de police a cru bon d'avertir les marchands de se tenir sur leurs gardes et de redoubler de précautions, s'ils ne voulaient pas que leurs établissements fussent attaqués par des voleurs. Mais ces chemins de fer n'ont encore causé aucun dommage.

La navigation est finie depuis samedi dernier, dans le fleuve St-Laurent. Nous ne verrons plus passer de steamers ni de goélettes, mais les phares vont demeurer allumés jusqu'au 15 décembre courant.

Des amateurs organisent une soirée dramatique et musicale, au profit de l'église de St-Ludger. Cette soirée aura lieu au cours du mois de janvier prochain.

On parle de l'établissement d'une manufacture, au bas de la côte, près des anciens moulins Pelletier. Cette industrie emploierait près de 800 mains. Serait-ce vrai ?

La goélette du capitaine Jos. Deshauteurs de Québec et qui demeurait autrefois ici est dans la rivière en face de Bellevue pour y passer l'hiver. Le capitaine Deshauteurs alla de Portneuf à Québec, pour C. P. Easton, marchand de bois de Québec, lorsqu'elle commença à faire eau, vis-à-vis du "Brandy Pot." Le capitaine la dirigea vers la Pointe, où il sera forcé de passer l'hiver.

La vote et la toiture de l'église de St-François-Xavier sont en cours de construction. La toiture de l'église de St-Ludger est presque terminée. On croit pouvoir y avoir les offices vers Noël, en poussant activement les travaux.

### Un volcan au Texas

#### Houston, Texas, 1.—Un volcan est en ce moment en pleine éruption à Humble, dans les environs de cette ville.

C'est à l'endroit où se trouvait la vieille mine un puits de pétrole que le nouveau volcan s'est formé. Une légère secousse de tremblement de terre fut ressentie par les ouvriers qui travaillaient aux environs et, presque aussitôt après, les machines qui avaient été installées au-dessus du puits central vinrent tomber au fond du trou, et ce n'est que par un miraculeux hasard que les ouvriers occupés à l'extraction du pétrole ne furent pas ensevelis dans le puits.

Un cratère de plus de 100 pieds de diamètre se forma à la place du puits, et une longue succession d'explosions se produisit, suivies par des éruptions de boue, dont de grandes quantités furent projetées à une hauteur de plusieurs centaines de pieds.

Des troubles volcaniques avaient déjà été constatés à maintes reprises dans cette région, mais il ne s'en était jamais produit d'aussi violent que celui de maintenant.

### AVEC LE VIGORA

#### VOS CHEVAUX CONSERVERONT LEUR SANTE

leur bonne apparence et ils garderont toute leur valeur :: :: ::

#### De toutes les parties de la province nous arrivent chaque jour des preuves de nouveaux bienfaits opérés par le

#### VIGORA

#### St-Jean, Port-Joli - l'Islet.

#### Monsieur J. B. Morin, Québec

Je vous envoie le témoignage suivant, autant pour rendre justice à votre merveilleuse préparation le VIGORA, que pour rendre service à mes concitoyens. Je dois à ce remède la guérison de deux de mes chevaux. Deux bouteilles ont suffi pour en débarrasser un d'une toux opiniâtre et d'une attaque de soufflet bien déclarée. Un autre de mes chevaux toussait aussi depuis plusieurs mois et après l'usage d'une bouteille, sa toux a disparu.

Un de mes voisins, M. Alphonse Brassard, qui possédait un cheval d'un grand prix, l'ayant un peu surnumé, s'aperçut qu'il toussait beaucoup. Il se procura une bouteille que je me fis un plaisir de lui donner. Après en avoir fait prendre une partie son cheval cessa de tousser. Je me fais certainement un devoir de recommander l'emploi de votre VIGORA pour tous les chevaux qui toussent ou qui sont atteints du soufflet.

Votre tout dévoué,

G. L. PARADIS.

#### Ecrivez à J. B. MORIN, 318 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

# EN RUSSIE

## Le plan du ministre de l'Intérieur pour réprimer l'anarchie

St-Petersbourg, 4.—Le gouvernement se montre un peu plus confiant. On croit que le danger d'une grave crise politique, qui aurait pour conséquence l'arrêt complet du trafic des chemins de fer, est maintenant passé et qu'il sera possible de faire un compromis avec le syndicat des ouvriers pour la reprise du travail dans les manufactures privées et dans celles de l'Etat. Cette combinaison laisserait au gouvernement toute liberté pour traiter avec les télégraphistes. M. Sevastianoff, directeur général des postes et télégraphes, a fait publier hier soir une note par laquelle il informe tous les employés de son administration, qu'il moins qu'ils retourneront au travail aujourd'hui ils seront renvoyés et remplacés dans les places qu'ils occupent.

Le général de Diolin a également publié une proclamation écartant les délégués des syndicats et les agitateurs politiques qui, toute tentative accompagnée de violence faite pour entraîner les ouvriers à quitter le travail, sera punie d'une amende de 250 et de 3 mois d'emprisonnement. D'un autre côté le gouvernement a reçu des nouvelles rassurantes relativement aux mutineries qui se sont produites parmi les troupes en garnison dans les provinces de la Baltique. Sur l'invitation du comte Witte, M. Petrunkovitch, membre des zemstvos et président de la société d'agriculture de Moscou, ainsi que ses collègues, ont assisté à la séance du conseil des ministres qui a eu lieu hier et pendant laquelle on a discuté la loi électorale. Cet incident peut être interprété favorablement. Néanmoins, on se rend parfaitement compte que tout danger n'est pas écarté, car les chefs des révolutionnaires et des socialistes démocrates, qui semblent avoir en main le sort de la nation, peuvent subitement changer d'avis.

La version du gouvernement, relative à l'arrestation des soldats de la garde à Tsarskoïe Selo, donne un nouveau jour à cette affaire. D'après cette version, ces soldats furent excusés par la nouvelle de la mort d'Alexis Sébastopol et par les insultes publiques dont ils furent l'objet dans les rues de Tsarskoïe Selo. Ils demandèrent à marcher contre les révolutionnaires dans la capitale. Quand leurs officiers tâchèrent de les calmer, ils devinrent si turbulents qu'on fut obligé de les arrêter. Les réactionnaires appartenant à la cour et à la garde impériale font des efforts désespérés pour faire remplacer le comte Witte par un dictateur et pour combattre la révolution par la force armée. Leurs candidatures à la présidence sont allées au général Skalon, gouverneur général de la Pologne.

## LA FRANCE ET LA REVOLUTION

Paris, 4.—La sympathie française à l'égard de la révolution russe est toujours chaque jour de plus en plus profonde. C'est la situation qui a été décrite dans notre article de fond d'aujourd'hui, se fait l'interprète des libéraux russes en déclarant qu'en ce moment la Russie dit à la Pologne: « Vous avez été victimes comme nous de l'autocratie russe; vous avez souffert avec nous. Votre cause est la nôtre et en nous rendant libres nous travaillons à votre liberté et à la résurrection de votre nationalité. » La Pologne russe devenant ainsi un objet d'envie de la part des Polonais prussiens, l'Allemagne se trouve avoir deux Lorraines sur ses bras, l'une sur la frontière orientale, l'autre à l'occident de ses Etats.

## NOUVEAU MANIFESTE REVOLUTIONNAIRE

Paris, 4.—Le correspondant du "Journal" à St-Petersbourg, envoie le texte d'un nouveau manifeste révolutionnaire publié en réponse à l'intention du gouvernement d'avoir recours à des mesures répressives. « Le gouvernement continue à défer le peuple en ce moment sur le chemin de la liberté. Toutes les mesures de police et d'intervention de la force armée ne peuvent amener que des courants sanguinaires de ceux que le gouvernement sera responsable. » Le correspondant ajoute qu'un haut fonctionnaire de la cour l'a informé qu'il y avait en ce moment une discussion animée à Tsarskoïe Selo, où l'empereur se montre en faveur de nouvelles concessions tendant au rétablissement des services publics. Le comte Witte s'oppose à accorder les demandes des employés du gouvernement en disant qu'ils n'avaient pas le droit de se syndiquer.

## BAISSE DES VALEURS RUSSES

Londres, 5.—La dégringolade des dévaluations russes a été la marque caractéristique de ces derniers jours. Les valeurs russes ont baissé à 78 1/2, le plus bas niveau enregistré jusqu'ici. Les autres dévaluations russes ont baissé de 3 à 4 p. c. Les consolidés anglais ont baissé à 93 1/2 au comptant.

# MGR BRUCHESI ET LES THEATRES

## Volé le texte même de la nouvelle lettre circulaire de Sa Grandeur Mgr Bruchési, au sujet du théâtre, et dont il a été donné lecture, dimanche, dans toutes les églises de Montréal: PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal.

Archevêché de Montréal, le 2 décembre 1905. Nos très chers frères, En élevant la voix, dimanche dernier, contre les mauvais théâtres, et en vous demandant de ne pas assister aux pièces répréhensibles qui allaient être jouées au cours de la semaine, nous n'avons fait que remplir un devoir de conscience imposé à notre charge de premier pasteur. Quel qu'on en puisse dire, nous savons que nous avons été écoutés. Beaucoup de citoyens, et des plus distingués ont même fait pour sa rendre à nos désirs, le sacrifice des billets qu'ils s'étaient procurés déjà. Ils ont donné à un bel exemple dont nous sommes heureux de les féliciter publiquement.

Malheureusement, un grand nombre d'autres n'ont tenu aucun compte de notre parole, et sont allés entendre des drames dans lesquels l'Eglise est insultée et la morale chrétienne foutrée aux pieds. Nous avons qu'une seule conduite nous surprendant qu'elle nous afflige. On a donné comme excuse que l'avertissement pastoral était venu tard. Triste excuse en vérité! Quand l'avertissement a été donné, les billets étaient bien à l'affiche, les programmes étaient bien distribués, mais le théâtre n'était pas ouvert. Si vous apprenez, nos très chers frères, que ce qui est dit n'est qu'un polisson remède exotique, n'est-ce pas quand même parce que vous l'avez payé? On a dit encore: ces pièces sont interprétées par une artiste au talent incomparable. Mais cela les rendait-ils moins mauvaises et moins injustes? Ah! comme il y a des esprits peu logiques et comme les convictions religieuses sont peu profondes dans certaines âmes! Nous détestons le plus brillant des orateurs et la plus noble des actrices de venir ici, dans notre ville, se moquer de notre histoire ou insulter à l'heure de notre messe. Ce ne sont pas des applaudissements, mais des sifflets qui nous recueillent. Le sentiment patriotique aurait été blessé.

Rappelez-vous donc, nos très chers frères, l'émotion causée récemment dans notre société mondaine par l'apparition d'un roman assez insignifiant en lui-même, mais dans lequel se lisaient des choses peu flatteuses pour nos gens et pour certains de nos honnêtes et éminents vices. On ne s'est guère préoccupé de l'intégrité qui était morale; mais on a été très intéressé par les détails de mécontentements se écrits sur fait jour, pour blâmer ce qui blessait notre liberté nationale! De même, au théâtre, personne ne permettrait que l'on attaquât notre pays, ou la mémoire de nos grands hommes. Mais dans le cas présent, c'est simplement l'Eglise qu'on insulte, dont on travestit l'histoire, et dont on méconnaît l'influence salutaire à travers les âges; c'est simplement la morale dont on méprise les saintes lois; sa scène, après tout, que des scènes de passion, d'adultère, de vengeance, de jalousie, d'adultère, de meurtre ou de suicide, faut-il être scrupuleux au point d'en avoir peur et de s'en éloigner? Le mal est montré avec la solution du génie; n'est-ce pas une raison suffisante pour le contempler, et pour acclamer l'auteur ou l'actrice qui l'exécutent sans nos yeux? Hélas! il y a là un état d'âme pénible à constater.

Nos très chers frères, jamais croyez-le, nous n'aurions songé à vous détourner de spectacles qui eussent été de nature à vous inspirer des pensées élevées et de nobles sentiments. Mais aujourd'hui, nous invitons tous les hommes sages qui se sont risqués aux pièces que nous avons signalées, à nous dire, la main sur la conscience, si nous n'étions pas dans notre droit, et si nous n'avions pas entièrement raison en vous parlant ainsi. Nous n'avons fait que ce que nous avons fait? C'est à des catholiques que nous nous adressons. Eh bien, nous leur disons: ce n'est pas nous, c'est Dieu qui est offensé. Peut-être nous est-ce de courte durée, mais combien est humiliante la souillure qu'elle laisse dans l'âme!

Des journalistes que nous regardons comme des amis, et dont nous avons souvent constaté les excellentes dispositions en même temps que les sentiments chrétiens, ont cru pouvoir faire de la réclame en faveur de pièces que d'autre part ils déclarent mauvaises et condamnables. Ils ont essayé de concilier ensemble deux choses qui ne se concilient jamais, nous avons remarquant de leur dire qu'ils nous ont grandement contristés. Mais un journal français du matin a voulu faire davantage, et après avoir publié notre lettre pastorale, s'est permis de donner une longue liste de citoyens remarquables au théâtre! Des protestations qui nous ont été adressées nous ont fait voir que cette liste contenait les noms de familles entières des plus honorables et dont pas un membre cependant n'avait assisté aux spectacles. Nous ressentons sans doute, cette injure qui nous a été faite, mais nous ne sommes pas protestants d'une autre province, n'a pas manqué de relever. Mais l'injure ne s'arrête pas à notre personne; elle atteint l'autorité dont nous sommes revêtus, et nous laissons aux catholiques de la qualifier comme elle mérite de l'être.

Maintenant, nos très chers frères, laissez-nous vous le dire: c'est moins contre quelques pièces de théâtre que contre les mauvais théâtres en général que nous vous avons mis en garde. Au nom de notre sainte religion, au nom de la jeunesse qui nous est chère, nous vous supplions d'être fidèles à nos paroles et conseils. Il y a un grand théâtre de notre ville, personnellement, nous ne sommes pas partisan, on s'est donné, naguère, une représentation des plus obscures, et où, bien des fois, se jouent sans scrupule les drames les plus pervers. Des plaintes nous sont venues contre lui dans ces derniers temps, de bien des endroits. Que les directeurs de théâtre se souviennent qu'il, au Canada, le code criminel condamne sévèrement de pareilles scènes. Les autorités civiles chargées de protéger les bonnes mœurs ont donc l'obligation grave de veiller et d'agir; nous nous permettons de la leur rappeler. Pour nous, dans le légitime exercice de notre droit et de notre autorité épiscopale, nous avertissons aujourd'hui ces directeurs que s'ils continuent dans la voie où ils sont entrés, depuis quelques temps, nous aurons recours contre eux aux mesures d'ordre moral plus efficaces encore peut-être que la sanction des lois de l'Etat.

Nous ne reculerons pas devant notre devoir et nous verrons alors où sont ceux qui veulent être les seuls soumis de l'Eglise, et ceux qui méprisent ses commandements et sa morale. Puissions-nous n'avoir pas à exercer ce pénible devoir, c'est notre vœu le plus sincère, et nous demandons au Seigneur de nous consoler en l'exaucant. PAUL, Arch. de Montréal.

# Choquette-Parent

## La cause Parent-Choquette a été appelée de nouveau ce matin et de nouveau les curieux ont été déçapés.

Au nom du sénateur Choquette, M. Chalouit, a produit l'affidavit suivant: DANS LA COUR SUPERIEURE CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Québec. No. 1988. Demandeur P. A. Choquette, vs Défendeur Je, Philippe Auguste Choquette, avocat, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit: Je le suis le défendeur en la présente cause; Je Jentends prouver par Onésiphore Talbot, M. P., actuellement en Europe, que lors de la nomination du demandeur comme président de la commission de construction du Transcontinental, le dit Talbot était opposé à sa nomination, qu'il en était ainsi d'un grand nombre d'autres députés, et que ce n'est qu'après assurance de la part du défendeur que la présente cause était réglée à la demande de Sir Wilfrid Laurier et que le "Soleil" d'après cette entente ne ferait pas d'objection à la dite nomination de président, que le dit Talbot cessa son opposition et fit cesser celle des autres députés; Je Jentends prouver par Sir Wilfrid Laurier qu'il a demandé et par son intermédiaire, le présent cause a été réglée sur les bases mêmes proposées par le demandeur; Jentends faire produire par le dit témoin une lettre par moi à lui écrite, le 20 octobre dernier, à sa demande, confirmant une conversation que nous avions eue tous deux à Québec relativement au règlement de la présente cause; Jentends prouver par le témoin susdit la signature d'une lettre à moi par lui écrite le 15 novembre dernier et lui faire produire la dite lettre qui est marquée "Confidentielle", et dans laquelle les propositions de règlement du demandeur me sont exposées, propositions auxquelles je me suis conformé; Et j'ai signé

## Sous un tunnel

New-York, 4.—Un terrible accident vient de se produire dans le tunnel de l'Eric Railroad situé au-dessous de Jersey City Heights. Le train No. 42, connu sous le nom de Western Flyer, devant arriver à Jersey City à minuit, s'engagea sous le tunnel à une vitesse de quarante milles à l'heure. Une équipe d'ouvriers était occupée à réparer la voie et le contre-maître, afin de prévenir un accident, avait envoyé un homme à l'entrée du tunnel avec une machine à vapeur et un mécanicien de ralentir et d'arrêter le train. On ne sait pas encore si l'homme a quitté son poste ou si le mécanicien n'a pas aperçu le signal. Le train est arrivé à toute vitesse sur les ouvriers qui ont été lancés par le chasse-pierres de la locomotive dans toutes les directions. Trois hommes ont été tués, huit autres très gravement blessés. Quant au mécanicien, on se trouvait hors de la voie, ont échappé au terrible choc.

## Le prix d'une exécution

Richmond, Virginie, 4.—Le gouverneur vient de rejeter une pétition qui avait été présentée par les anciens enfants de Samuel MacCue, ancien maître de Charlottesville, qui fut pendu au mois de février dernier, pour l'assassinat de sa femme. La loi veut, en Virginie, que la famille du condamné rembourse à l'Etat les frais de l'exécution de ce dernier. La "note", qui se montait à la jolie somme de \$3,097.42, avait été présentée aux enfants de MacCue, et ceux-ci s'étaient adressés au gouverneur pour demander qu'ils soient dispensés de payer cette somme.

Le gouverneur a motivé son rejet de la demande en disant qu'il n'avait pas le pouvoir nécessaire pour faire une exception de la loi en faveur de la famille MacCue.

## TERRIBLE EXPLOSION

### 21 morts et 31 hommes ensevelis dans une mine

Denver, Colorado, 4.—Une terrible explosion s'est produite dans une mine de charbon, à Diamondville, centre minier du Wyoming. Vingt et un hommes ont été tués et trente et un ont été ensevelis dans la mine. Le feu s'est déclaré dans la mine et il y a peu d'espoir de sauver ceux qui y ont été ensevelis. Des travaux de secours ont été organisés immédiatement, mais ils n'avaient pu être lancés par suite d'un gaz et de la fumée suffoquante qui empêchent les ouvriers de faire un séjour prolongé dans la mine. Le village tout entier est en deuil. Tous les mineurs ont de la famille et, femmes et enfants se pressent autour de l'endroit où s'est produit l'explosion. A midi, cinq corps avaient été retrouvés. On ne sait pas encore à quoi attribuer l'explosion qui s'est produite quelques instants après que les mineurs étaient descendus pour commencer le travail.

## ENFANTS COURAGEUX

### Un train de voyageurs sauvé d'un accident

Trenton, N. J., 4.—Les directeurs de la Reading Railway Coy, recherchent en ce moment une petite fille qui, par son courage et sa présence d'esprit, a sauvé un train de voyageurs d'un accident dont les suites n'auraient pas manqué d'être des plus funestes. Une maison qui bordait la voie ferrée s'était écroulée, et les débris étaient venus s'entasser en travers des rails. La petite fille prit une lanterne rouge qui se trouvait sur la voie et alla se poster à une petite distance de là. Lorsque le train fut visible, l'enfant se plaça entre les rails et agita sa lanterne jusqu'à ce que le mécanicien eût arrêté sa locomotive. Un fait identique se produisit le même jour un peu plus loin. Deux jeunes gens sauvèrent un autre train d'un terrible accident, en prévenant le mécanicien qu'un wagon de marchandises avait été renversé en travers des rails.

## LE MONDE EST REMPLI DE DOULEURS

Les maux et souffrances qui affligent l'humanité sont nombreux et constants, provenant d'une multitude de causes indistinctes, mais aussi, bien souvent, de la négligence de l'homme, à prendre soin de sa santé. "Dr Thomas Electric Oil" a cause de sa rapidité à enlever la douleur, est précisément le spécifique après lequel le monde écrie. Il accomplit sa mission d'une façon remarquable.

# Chez nos compatriotes des Etats-Unis

## 50 ANNEES DE PRETRISE

Springfield, 5.—Le Rév. Louis E. Gagnier, pasteur de l'église St-Joseph de cette ville a célébré hier le 50<sup>e</sup> anniversaire de son ordination à la prêtrise. Il y a eu un grand concours de prêtres de toutes les parties de la Nouvelle-Angleterre, qui désiraient témoigner leur estime et leur amour pour ce vaillant défenseur de la religion catholique, ce patriote ardent et ce dévoué père des Canadiens de Springfield. Le clergé lui a présenté une adresse ainsi qu'un témoignage en argent. Le Rév. Louis G. Gagnier est né à St-Martin, Québec, en 1854. Il fit ses études au collège Ste-Thérèse et fut ordonné prêtre en 1885. Il arriva dans le diocèse de Springfield en 1870 et prit charge de la paroisse St-Joseph en 1873, lorsqu'elle fut fondée. La paroisse St-Joseph compte 1,000 familles maintenant, et malgré l'âge avancé de son vénérable pasteur, il a desservi son poste, ayant refusé de s'adjoindre des vicaires.

## UNE JEUNE CANADIENNE TUEE A NEW-YORK

New-York, 5.—M. Roy, L. Miller, employé de téléphone, occupé depuis trois mois un appartement dans un hôtel de la quarante-troisième rue. La nuit dernière, les voisins l'entendirent appeler au secours. Un nommé Heiden se précipita dans la chambre de Miller et le trouva agonisant à l'entrée d'une jeune personne qui était supposée être sa femme. La jeune femme portait au sein gauche une profonde blessure; elle respirait encore. Miller la supplia de parler, de dire quelle s'était tue mais elle ne répondit pas. Heiden s'en fut quérir un médecin et la police. A son retour, il trouva la jeune femme morte et constata que Miller était disparu. La police croit à un assassinat et recherche Miller. L'enquête a établi que la jeune femme se nommait Lottie Brod et originaire de la Colombie Britannique. Toutes les recherches faites par la police pour retrouver Miller sont demeurées jusqu'ici sans résultat.

## UNE BAIJONNETTE DE 1775

Southbridge, 5.—Dernièrement, M. Augustin Dumas s'en allant à Mash-pang par affaire, s'arrêta tout près de l'étang de ce nom et se promenant, trouva une bajonnette qui, d'après les vieux vétérans, est de la guerre de la révolution de 1775. M. Dumas dit que si l'on avait été à son niveau ordinaire, il n'aurait jamais trouvé. L'eau à cet étang est de 15 pieds plus bas qu'à l'ordinaire. Les vétérans nous disent qu'il est probable que cette bajonnette a été perdue par les soldats du général Lafayette qui étaient campés près de Williamant en traversant l'Etat au commencement de la révolution.

## JUBILE D'UNE PAROISSE

Bendington, Vt., 5.—La paroisse franco-américaine du Sacré-Coeur était en liesse jeudi dernier. M. le curé Prévoist et ses ouailles ont célébré par des fêtes inoubliables le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de cette florissante paroisse. C'est en 1880 que fut fondée la paroisse du Sacré-Coeur, dans la paroisse de St-Léon. Lamarre, MM. Léon Lamarre, A. Lamarre, Edmond Lafranchise et Jean B. Sasseville, prirent une part active à la fondation de la paroisse dont l'abbé Joseph Brouillet, de Worcester, fut le premier curé. En 1885, M. l'abbé Charles Prévoist succéda au Rév. P. Gelot, qui bâtit l'église actuelle. M. Prévoist s'est distingué comme administrateur de la paroisse.

## Un mystère

Malone, New-York, 4.—Lorsqu'elle rentra chez elle, ce matin, après s'être absentée toute la matinée, Miss MacCaffrey, habitant à Harrietstown, à peu de distance d'ici, s'est trouvée en présence d'un spectacle tragique. Dans la salle à manger de la maison qu'elle occupait avec sa famille, trois cadavres gisaient sur le parquet, ceux de son mari Henry MacCaffrey, d'un ouvrier nommé George Carpenter, et enfin d'un domestique, Mlle. Caplan Gilmet. Les trois personnes avaient recu des balles de fusil qui les avaient tués toutes trois sur le coup. Près du corps de Carpenter se trouvait un fusil qui est probablement celui qui a servi à l'assassin; ce détail a donné naissance à un bruit qui court en ce moment parmi les habitants, et d'après lequel Carpenter aurait assassiné M. MacCaffrey et Mlle Gilmet et se serait donné la mort ensuite. Cette accusation n'est cependant fondée sur aucun fait, car l'enquête sommaire ouverte par le coroner n'a amené aucune découverte d'aucun renseignement qui puisse éclaircir le mystère qui entoure ce triple assassinat.

## DANGER DE LA GLACE

### Noyade d'un ouvrier

Black Lake, 4.—Le 27 novembre dernier, M. Stanislas Coy partait de chez lui pour aller travailler dans un chantier situé à la tête du lac Noir. Ayant toute raison de croire qu'il s'était rendu sain et sauf à destination, sa femme ne s'en inquiéta nullement. Vendredi dernier on lui apprenait qu'il n'était pas au chantier. Elle donna aussitôt l'alarme et une cinquantaine d'hommes se mirent à sa recherche. Il fut trouvé dimanche matin noyé dans le ruisseau, par M. Félix Garneau. On suppose que pour raccourcir son chemin il aurait tenté de traverser sur la glace et que cette dernière aurait cédé sous son poids. Le Dr Triganne, coroner du district, tiendra une enquête cet après-midi.

## A LA CHAMBRE FRANÇAISE

### M. Rouvier proteste contre la déclaration des socialistes

Paris, 5.—Pendant la séance d'hier de la chambre des députés, M. Rouvier, président du conseil des ministres, a vivement protesté contre la déclaration des socialistes en faveur des révolutionnaires russes. Il a dit que le gouvernement français entendait rester fidèle à la nation amie et alliée. La grande majorité des Français réprouve les déclarations révolutionnaires et pense qu'elle doit rester fidèle à la nation alliée russe, malgré les vicissitudes de sa vie nationale. La France ne doit pas se mêler aux affaires intérieures de la Russie. La chambre a approuvé, par un vote de confiance, la déclaration de M. Rouvier.

# LA POLITIQUE ANGLAISE

## Sir Henry Campbell-Bannerman accepte la tâche de former un cabinet

### LE PROCHAIN APPEL AU PEUPLE

Londres, 5.—Sir Henry Campbell-Bannerman a vu le roi Édouard aujourd'hui au palais de Buckingham et a accepté la tâche de former un nouveau ministère. Le Duc de Devonshire, libéral-unioniste et ancien Lord Président du Conseil était parmi ceux qui ont été avisés après du nouveau premier-ministre avant que celui-ci se rende au Palais. Dans les cercles politiques on attache une grande importance à l'entrée du Duc et de Sir Henry Campbell-Bannerman. On y voit l'indice d'une entente sur certains points de politique entre les unionistes anti-protectionnistes, dont le duc a été le chef reconnu depuis sa séparation du cabinet Balfour, et le nouveau gouvernement. La conséquence forcée de la démission de M. Balfour sera la dissolution du parlement actuel et la convocation des électeurs, vraisemblablement après le jour janvier, pour laisser passer la trêve de la Noël, particulièrement longue et sacrée dans les pays anglais. De toutes manières, il est vraisemblable qu'un appel au pays aura prochainement lieu. Les dernières élections anglaises ont eu lieu en juin 1900. Dans six mois, le parlement actuel sera donc vieux de six années; or, l'usage de ne pas laisser avoir une durée plus longue ni même aussi longue aux parlements, bien que le Septennial Act de 1716 leur ait assuré une vie légale de sept années.

## La crise ministérielle s'avance

La crise ministérielle s'avance donc pas de beaucoup la consultation nationale devient nécessaire, d'autant que de nouvelles questions, surtout celle du régime douanier, se posent devant le pays et que des élections partielles, favorables aux libéraux, permettraient de se demander si la chambre actuelle représente les sentiments présents de la majorité du corps électoral. C'est d'ailleurs la question douanière, dite "fiscale" par les Anglais, qui aura été cause de la crise. Elle a provoqué une divergence entre les deux partis qui constituent la majorité: les conservateurs et les libéraux unionistes, ou plus exactement encore entre les chefs de ces deux partis, M. Balfour et M. Chamberlain. Il y a deux ans et demi, lorsque M. Chamberlain posa la question fiscale, il apparut qu'il allait beaucoup plus loin que M. Balfour. Le ministre des colonies voulait créer le plus vite possible une ligue douanière entre l'Angleterre et ses colonies. Cet impérialisme économique devait considérer l'impérialisme politique et militaire de M. Chamberlain comme tout à fait acceptable aux colonies en leur demandant de contribuer à la fois à la direction et aux dépenses militaires de l'empire. M. Balfour était prêt, lui aussi, à porter quelque atteinte au libre échange que l'Angleterre a adopté au milieu du siècle dernier dans ses relations avec le monde entier. Il proposa, dans une brochure célèbre,

## La Turquie et les puissances

### Le sultan est sur le point de céder

Constantinople, 5.—Le conseil des ministres est décidé en principe à accepter les demandes des Puissances, mais le Sultan n'a pas encore publié l'irradié sanctionnant cette décision. Le ministre de la guerre aurait refusé de signer la note ministérielle tout admet l'esprit mais n'aime pas la forme. Le Sultan dit qu'il attend l'unanimité complète des ministres avant d'accepter les demandes des Puissances. Le Peuple attend le résultat de la note ministérielle.

## Incendie désastreux

Montréal, 6.—Un incendie considérable a détruit, hier soir, l'immense établissement S. Davis & Sons, fabricants de cigares, No. 1, Côte Du Beaurvoir Hall, L'édifice a cinq étages, et est démantelé de fond en comble, ainsi que le stock. Les pertes sont de \$125,000. Le feu a menacé la manufacture de chaussures Ames Holden. Environ 350 ouvriers sont sans ouvrage aujourd'hui. Au cours de l'incendie, une échelle à extension a été renversée. Hier après-midi, le conseil du Board of Trade a adopté d'énergiques résolutions qui seront adressées au conseil de ville, au sujet de la protection contre le feu, et hier soir, l'incendie Davis comprenait la liste des conflagrations usuelles de l'hiver.

## Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 6.—Le premier-ministre a eu une conférence avec MM. Hayes, Wainwright et Morse, du Grand-Trois-Pavillon, hier, et M. Farout, président de la Commission du transcontinental. Il a été surtout question du terminus de la Côte Winipic. M. J. R. McNeil, ingénieur, est tombé dans la cave de son magasin, six rue Sparks. Il s'est infligé dans sa chute une fracture à la base du crâne. Son état est critique. La poursuite intentée par la Ottawa Electric Light à la municipalité pour l'empêcher de municipaliser le service d'éclairage électrique de la ville, a échoué.

# Un desastre maritime

## LE NAUFRAGE DU STEAMER "LUNENBURG"

### Dix pertes de vie.--M. R. J. Leslie, M. P. P. au nombre des victimes

Halifax, 5.—Un autre désastre maritime vient de se produire. Le steamer "Lunenburg" qui faisait le service entre Pictou et les îles Madeleine, qui s'est échoué sur Sand Beach, à Amherst, a été une perte complète. Le steamer s'est échoué pendant un fort vent de nord-est et une bourrasque de neige. Cinq hommes de son équipage ont réussi à atteindre le rivage. Les autres sont restés à bord et ont été engloutis avec le steamer. Le steamer "Lunenburg" appartenait à M. R. J. Leslie, le représentant des îles de la Madeleine à la Législature de Québec. Il était assuré pour \$14,000. Dix 6/8 14 hommes qui étaient à bord ont péri, et le propriétaire du steamer, M. Leslie, est au nombre des victimes. D'après une dépêche de Meat Cove transmise par le Service des signaux, M. Leslie et neuf hommes de l'équipage ont tenté d'atteindre le rivage dans une des chaloupes du steamer, mais elle a sombré à mi-chemin. Tous ont péri à l'exception du capitaine, qui a été sauvé par une chaloupe venue du rivage. Les morts sont M. R. J. Leslie, M. P. P.; K. McConnell, commis; H. Messard, servent de table; R. McDonald, ingénieur en chef; J. Joyce, cuisinier; Vital Doucet, Delphis Doucet, Vignault, S. Vignault, Jos. Bourgeois, Chiasson, matelots. Les corps de M. Vignault et McConnell ont été retrouvés.

## Chère Mère

Vos petits enfants exigent des soins constants par les temps d'hiver et d'automne. Le constructeur en rhume, Congestionnez-vous, Rhume, toux, nez qui coule, etc. que vous ayez accompli pour tant d'autres. Elle est répétée être le seul remède pour tous ces maux des conditions de la vie. Elle est absolument inoffensive et elle est agréable au goût. Infusion garantie ou vous argent vous est retourné. Le prix est 25c la bouteille, et tous les marchands de médicaments.

## SHILOH

Tous les marchands la garantissent.

# Nouvelles de Quebec

ET DES ENVIRONS

VENDREDI, 1er DECEMBRE 1905.

**DEMANDE DE DELAI**—Mercredi, M. A. Rivard, avocat, a présenté une motion en faveur de M. J. E. Roy, N. P., tuteur des enfants mineurs de feu Omer Carlier, afin que deux mois supplémentaires soient accordés pour savoir si l'on doit consentir à faire cession de biens. Cette motion fut renvoyée par l'hon. juge Sir C. P. Pelletier.

**SAISIE**—L'huissier Jules Casault a la demande des propriétaires de la compagnie d'élevateurs du Grand Nord, a opéré une saisie sur le steamer "Euphémie" hier, pour une somme de \$350.

**LA GARNISON D'HALIFAX**—Un détachement de 300 hommes quittera la Citadelle de Québec lundi prochain pour Halifax; mardi seront dépêchés les contingents de St-Jean, P. Q., Toronto et London Ont.

La garnison d'Halifax sera composée au grand complet de 720 hommes d'infanterie, 525 artilleurs, 100 ingénieurs et 200 hommes de service, soit un total d'environ 1,500 hommes.

**LE DERNIER DE LA SAISON**—Le steamer "Lake Michigan" de la ligne du C. P. R. est le dernier steamer régulier qui nous verra cette saison. Partant hier de Montréal, il nous est arrivé de matin afin de compléter dans notre port sa cargaison. Ce travail de chargement prendra au plus trois jours et alors il se mettra en route. Dans ce laps de temps 400 chars, chargés de marchandises sont attendus apportant sa cargaison. Ses passagers de l'Ouest viendront à Québec par chemin de fer. Depuis 1850, ce n'est que la quatrième fois que le navire laisse si tard le port de Montréal. En 1861 le dernier vaisseau l'avait quitté le 4 décembre, en 1864 le 7 décembre, en 1900 le 8 décembre et en 1902 le 4 décembre.

SAMEDI, 2 DECEMBRE 1905.

**OUVRIERS DE LA COTE NORD**—Le steamer "King Edward" a été obligé de traverser la Rivière à la Martre afin de se protéger contre une violente tempête qui a sévi ces jours derniers. Par suite de ce vent violent, les ouvriers de Québec employés par le gouvernement durant l'été sur la Côte Nord, n'arriveront pas ici avant lundi.

**NOMINATION**—M. le notaire D'Onne, conjointement avec M. Sauter, a été nommé agent des Terres de la Couronne pour la Vallée de la Mégantic, M. Dionne demeure à A. Aquil.

**CONVOCACTION DES CHAMBRES**—Un ordre en conseil, passé jeudi, convoque les chambres pour le 18 de janvier.

**MORT SUBITE**—Alexis Vermette, de St-Romuald, est mort subitement, hier, dans sa chaise. Le dé funt était un ancien contre-maître des moulins Gravel.

**COMMUNICATION INTERROMPUE**—Le câble télégraphique du gouvernement, reliant l'île d'Anticosti à Gaspé, s'est rompu ces jours derniers, et l'île se voit aujourd'hui sans communication extérieure. A moins que des réparations immédiates y soient faites ou que l'on n'y établisse une station de télégraphie Marconi, l'île demeurera durant l'hiver, privée de nouvelles.

**A ST-CHARLES**—M. Filion, de St-Charles de Bellechasse, construira une nouvelle fonderie au coin de la route de St-Gervais.

**PLUS DE STATION**—Les citoyens de St-Henri, village protestant contre l'intention qu'ont les autorités du chemin de fer Québec Central, qui se proposent de fermer cette station.

**QUEBEC TRANSPORTATION COY**—Hier a eu lieu la première réunion des actionnaires de la Québec Transportation Coy. On a fait l'élection des officiers dont voici le résultat:

Président—M. Power, M. P.  
Vice-président—M. James G. Scott  
Directeurs—MM. J. T. Ross, et A. Demet.  
Directeur-gérant—M. Thos. Harling.

LUNDI, 4 DECEMBRE 1905.

**FEU A MANICOUAGAN**—Hier la nouvelle nous est parvenue que les magasins de la Compagnie d'exportation de Manicouagan et de la Baie des Anglais, situés à Manicouagan, avaient été détruits par le feu. Comme à cet endroit il y a 400 familles, la position dans laquelle elles se trouvent serait dès plus critiques si le steamer "Montcalm" du gouvernement n'était, ce matin, parti pour porter des provisions aux habitants de Manicouagan.

**LES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS**—Certains membres de cette société s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'abrogation de la loi passée à la dernière session et amendant la charte de la dite société concernant la tenue et la formation des conventions générales de la société. Par cette nouvelle demande on veut le rétablissement de la loi qui régissait les conventions.

**ASSEMBLEE CONSERVATRICE**—Il y a eu samedi, réunion des conservateurs du district dans le but de choisir des délégués pour la convention qui aura lieu, le 12 et le 13 du présent mois, à Montréal. A cette assemblée ou les honn. MM. Chapais, Landry, Flynn adressèrent la parole. Il y avait un nombre considérable de représentants de notre ville et de celle de Lévis. On a formé un comité spécial qui sera chargé de nommer les membres choisis pour la grande convention.

**OBITUARE**—On annonce de Lévis, a mort de M. Jean Cyrille Blouin, frère de M. Cléophas Blouin, M.

P. P., arrivée samedi après deux jours de maladie, M. Blouin était employé à Québec au département de l'immigration. Le défunt était fort estimé et avantageusement connu.

**POUR HALIFAX**—Ce matin sont partis par le chemin de fer Intercolonial, les détachements du R. C. G. A., et du R. C. R. I., pour Halifax. Ils ont quitté leurs quartiers de la Citadelle à 11.30 hrs a. m. et se sont rendus aux bateaux de la Traversée précédés de la fanfare du R. C. G. A., 225 officiers et soldats se rendent à ces nouveaux quartiers. Le Col. Benson est en charge du R. C. G. A. et le Capt. Uniake, venu d'Halifax, commandera le R. C. R. I. Le Col. Pinault, député ministre de la milice, et le Col. Biggar, sont en ville veillant au départ des troupes auquel un nombre considérable de curieux s'étaient rendus.

**NOCES D'OR**—La célébration des noces d'or du Rév. Père Henning, C. S. S., qui aura lieu dimanche prochain, promet d'être une cérémonie imposante. Près de deux cents prêtres de l'Ordre des Rédemptoristes venant de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, assisteront à cette démonstration en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'ordination à la prêtrise du Rév. Père.

MERCREDI, 6 DECEMBRE 1905

**INSPECTION**—Le Lt-Col. Dunbar est parti hier pour les Cantons de l'Est, afin de faire l'inspection du 92e Régiment.

**CESSION**—James Campbell, marchand de chaussures de cette ville, a fait cession de ses biens hier. L'actif se monte à \$2,600 et le passif à \$2,100. Le 13 du courant il y aura réunion des créanciers pour nommer un curateur et des inspecteurs.

**LA CIE DU PONT**—A une assemblée de la Cie du Pont de Québec, hier l'hon. S. N. Parent a offert sa démission qui a été refusée pour le moment. Lors de la venue de Sir Wilfrid Laurier à Québec, c'est-à-dire dans une couple de jours, il décidera ce qu'il y a à faire.

**ASSOCIATION DES BARBIERS**—L'association des Barbiers qui vient de terminer sa convention a élu les officiers qui suivent:

Président—H. Larocque, Montréal.  
1er vice Président, A. Jean, Québec; 2e vice-président O. Desplats, Québec; Trésorier, J. R. Berthiaume, Montréal; secrétaire, H. M. Paquet, Montréal; Directeurs: MM. Leblanc, W. J. Ross, P. Cadieux, Montréal; O. Béland, G. Beaulieu, Québec. Auditeurs, Z. Turpin, N. Laliberté, Montréal.

**ORDRE DE LA MILICE**—Un ordre de la milice d'Ottawa ordonne que les épouses et les enfants des soldats et des officiers non-commissionnés restent à Québec, lors du départ des troupes pour Halifax, dans les quartiers qu'elles occupent à ce moment et cela jusqu'à nouvel avertissement.

**ACCIDENT**—Le "Pilot" bateau de la compagnie de la traversée entre Québec et Lévis, a frappé ce matin, le quai où il accoste, ce matin, et par suite de ce choc, un cuisinier qui était à travailler, tomba à la renverse puis se blessa à la tête. On dit que le Capitaine Flammand a été suspendu à la suite de cet accident.

## L'ENQUETE DE M. LANGLOIS

On lit dans "l'Événement" du 5 décembre:

Nous avions raison de dire, que même après la déclaration de M. Jean Prévost, il fallait avoir l'œil sur le clan Langlois. Au banquet Gervais, le député de St-Louis a parlé de nouveau de l'instruction publique pour arriver à répéter encore sa demande d'enquête.

Quant on a fait deux enquêtes sur la colonisation en peu d'années, je ne comprends pas, a-t-il dit, que l'on refuse d'en faire une sur l'insuffisance des salaires, la condition des maisons d'écoles, etc.

Et M. Gouin encore a été très vague en face de M. Langlois.

Il est pourtant facile de démontrer que l'enquête demandée par M. Langlois est complètement futile. Nous avons déjà prouvé que tout le monde admet l'insuffisance des salaires, la défectuosité d'un certain nombre de maisons d'écoles, l'insuffisance aussi du nombre des inspecteurs. Le Conseil de l'Instruction Publique sait tout cela, il l'a dit au gouvernement et celui-ci est parfaitement renseigné.

Ce qu'il faut, ce n'est pas une enquête, mais l'action du gouvernement. Et si le gouvernement ne veut pas agir, M. Langlois a tout ce qu'il faut pour le faire agir ou, du moins, pour le pousser à agir. Il est député, qu'il propose une motion blâmant le gouvernement de ne pas fixer un minimum de salaires, de ne pas augmenter le nombre de conférenciers, etc.

APRES la publication de la vignette qui orne la première page du "Soleil", hier, M. Parent ne peut plus se plaindre que son portrait ne parait pas assez souvent dans son ancien organe.

## La situation en Russie

St-Petersbourg, 6.—Le tsar supporte entièrement le premier-ministre Witte dans l'exécution de son plan de répression des troubles et dans son travail de convocation de la douma.

On promet que la douma ne sera pas convoquée plus tard que le 8 janvier.

Au-delà de 15,000 Cosaques occupent St-Petersbourg. La grève des télégraphistes n'est pas terminée et rien n'indique quelle se terminera. De Witte a refusé de recevoir une délégué des grévistes et la situation est grave.

**ASSEMBLEES D'OUVRIERS**

St-Petersbourg, 4, via Eydtkunnen, 5.—Aujourd'hui l'Empereur a passé en revue le régiment Simonyevsky, à Tarskoi-Selo. Le grand duc Vladimir et le grand duc Nicholas-Nicholajevitch étaient présents. L'Empereur a bu à la santé du régiment. S. M. jésé paraissent en excellent santé. Il y a eu grand congé à l'occasion de cette revue, et toutes les manufactures ont été fermées. Les ouvriers ont profité de cette journée de congé pour tenir plusieurs assemblées. Le père Gapon était parmi eux, mais il n'a pas été reconnu. Et lorsque son nom a été mentionné par les orateurs, il a été applaudi. Quelques détracteurs socialistes qui se trouvaient là ont essayé de faire accepter le programme socialiste, mais les ouvriers ont refusé de les écouter.

Plusieurs orateurs ont réclamé l'amnistie pour le Père Gapon, et une députation a été nommée pour avoir une entrevue avec le comte de Witte à ce sujet.

La grève des télégraphistes et des employés des postes est à la veille d'être réglée.

Les rues de la ville sont encore occupées par les troupes.

**MASSACRES A LIBAU**

Koenigsberg, 4.—La "Gazette" de la Prusse orientale publie une lettre écrite de Libau, disant que plusieurs membres de la noblesse et d'autres éléments de la Livonie et de la Courlande ont été attaqués par des paysans qui les ont tués et horriblement mutilés. Le baron Campenhausen a été gravement blessé.

Des bandes de plusieurs centaines de paysans parcourent ces provinces en se livrant au meurtre et au pillage.

On s'attend à une insurrection générale des paysans et des ouvriers.

## LE GOUVERNEMENT FEDERAL

Dénoncé par un sénateur libéral

(De "l'Événement").

Si "l'Événement" disait que la province de Québec a été systématiquement boycottée par le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier à l'exposition de Liège, la "Soleil" nous répondrait probablement que nous ne sommes que des grincheux qui en voulons toujours à son grand homme.

Laissons donc parler un libéral, un bon libéral, un sénateur libéral.

Revoilà le sénateur Jules Tessier président de la Société de Colonisation du Lac St-Jean, parlant au congrès de St-Jérôme:

A Liège, dit-il, lors de l'Exposition Universelle exposition qui a été visitée par une foule immense venue de toutes les parties du monde, les officiers du gouvernement fédéral ont systématiquement refusé à l'agent de la province de Québec le droit de se tenir dans le Pavillon Canadien et d'y faire la distribution des brochures françaises qui avaient été préparées avec beaucoup de soin par notre gouvernement provincial. On ne faisait de la propagande qu'en faveur du Nord-Ouest.

"Je suis de plus informé que, dans ce pays de Belgique, où se parle notre langue française, on a été trompé de trouver en la personne du commissaire en chef du Canada, un homme incapable de parler un mot de français."

Voilà la situation dans laquelle se fait M. le sénateur Tessier, un homme important dans le parti libéral. Et pourtant M. Tessier a été de nombre de ceux qui se sont efforcés de faire croire à notre brave population canadienne-française de Québec que ce serait pour elle un grand avantage d'avoir M. Laurier, un Canadien-français, à la tête du gouvernement fédéral.

Supposons maintenant que la même chose se fut passée sous un gouvernement conservateur, que le représentant du Canada, ne parlant pas un mot français, eût ajouté à ce défaut capital pour le représentant d'un pays à moitié français à une exposition française, l'insulte de boycotter la province de Québec, entendez-vous le "Soleil", le "Canada" et tous les chefs libéraux dénoncer cette infamie comme un acte orangiste.

Mais parce que le coupable est l'un des nôtres, il faut crier quand même: honneur pour Laurier!

Les gens indiscrets. Un enterrement passe: une femme s'approche du corbillon et, attendant au hasard un des assistants, la questionne sans autre gêne:

—Savez-vous qui l'on enterre? Le monsieur, que cette indiscretion stupide, d'un air très renseigné:

—Je crois bien que c'est celui qui se trouve dans la première voiture de deuil!

Devant le palais Bourbon: —Un petit sou, s'il vous plaît, monsieur le député. —Nous entrons dans la période électorale; je ne donnerai plus qu'à mes électeurs.

## M. CHOQUETTE Et le "Courrier de Montmagny"

Voici une nouvelle dénonciation de M. Choquette que nous empruntons au "Courrier de Montmagny". N'oublions pas que M. Choquette a longtemps fait partie de la maison du "Courrier", qu'il en a même été le directeur et qu'il doit être parfaitement connu dans ce milieu. C'est à ce titre surtout que les articles du "Courrier" valent:

"Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la grande œuvre de M. Choquette, sénateur Choquette, agent général de Forges et Cie à la Compagnie de publication du "Soleil".

"Voyons un peu comment ce monsieur entend faire du journalisme et se rendre populaire. Un certain monsieur Joncas, homme très influent puisqu'il n'a pu faire envoyer un seul "Courrier" dans sa paroisse, court le comté avec une lettre imprimée à la Grande Cie de Publication "Le Soleil" et dans laquelle l'on demande de renvoyer ce journal pour s'abonner au quotidien de M. Choquette.

"A l'heure présente le sénateur se croit le seul libéral dans le district de Québec, et il voudrait égarer tous ceux qui ne partagent pas sa manière de voir. Heureusement, il n'est pas bien pesant et ses foudres ne sont pas à peudouter.

"Le "Courrier de Montmagny" est un organe libéral, ayant la confiance et l'appui de sir Wilfrid Laurier et de l'hon. Chs. Fitzpatrick, qui comptent pour quelque chose dans le parti.

"M. Choquette serait peut-être surpris, s'il lisait une certaine lettre, venant d'une paroisse libérale située près de Québec. Le maire de cet endroit écrivant au député du comté, dit que lui et ses amis ne reconnaissent plus "Le Soleil" comme l'organe du parti libéral. Gardons chacun notre ligne de conduite, car nous aimons mieux marcher à la suite de nos chefs que de passer notre temps à essayer de leur créer des embarras.

"Il faut avoir l'esprit bien ingénieux en bassesses pour envoyer un émissaire dans les campagnes travailler contre un confrère. Nous ne parlerons pas de monsieur Joncas, car nous ne pourrions être assez sévères envers quelqu'un qui se prête à une si triste machination. Le serviteur n'est qu'à plaindre et c'est bien mépris qu'il faut lui faire. Il est bien maître de dire que pour certaines gens tous les moyens sont bons, surtout chez celui qui manque absolument de jugement. Comment se fait-il que le sénateur Choquette qui méprisait à un tel point "Le Courrier de Montmagny", qu'il ne voulait plus s'en occuper, s'acharne à nous faire une guerre aussi déloyale? Quels conseils pouvons-nous avoir en celui qui agit de la sorte.

"Restez chez vous, monsieur le sénateur, et essayez d'être un peu plus digne, car avant longtemps vous aurez perdu le petit nombre des amis qui vous restent. Attaquez-moi dans vos colonnes, nous vous répondrons par une grêle de carresses, mais cessez cette petite vengeance qui ne vous attire que du mépris de la part de ceux qui, pour un instant, ont cru en votre talent. Ouvrez donc les yeux et tâchez de comprendre que le comté de Montmagny ne peut plus vous souffrir.

"Votre petite police devrait vous être franche et vous montrer les choses telles qu'elles sont, mais puisqu'elle n'est pas assez brave pour vous annoncer cette nouvelle, nous tâchons à vous avertir que votre influence ici est aussi nulle que votre connaissance du journalisme."

## SARAH BERNHARDT

On lit dans "l'Événement" du 5 décembre:

Quelques journalistes ont eu, hier, une entrevue avec madame Sarah Bernhardt. Mal leur en a pris!

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne une analyse des propos qu'elle leur a tenus. Il suffirait peut-être dans des circonstances ordinaires, de signifier un tel manque de tact, de par en frais justice. Mais en présence des filles manifestations de St-Laurie auxquelles nous ont fait assister depuis quelques jours un trop grand nombre de Canadiens peu fiers et peu équilibrés, il convient de souligner cette frasque de la comédienne névrosée, au sujet de laquelle on a écrit tant d'insanités et commis tant de sottises.

Sarah Bernhardt recevant des journalistes canadiens, qui daignaient lui faire l'honneur immérité d'une visite, n'a rien trouvé de mieux à leur dire, pour se rendre intéressante, que d'insulter leur pays dans un langage où la vulgarité le disputait à l'impolitesse. Pays arriéré, où il n'y a pas un littérateur, pas un peintre, pas un sculpteur, pas un homme éminent, pas une idée; où l'on croquait sous le joug clerical; où l'on recule au lieu d'avancer! Telle est la mauvaise caricature que cette juive errante et fatiguée a faite du Canada français et catholique, devant nos confrères stupéfaits.

Le Canada français! Elle s'en moque follement. Français, vous autres! s'est-elle écriée; mais à quel propos? Pourquoi vous appelez-vous des Canadiens-français? Drole de pays; Canadiens anglais, canadiens irlandais, canadiens français canadiens irquois! Et ce rapprochement a paru l'amuser énormément.

Un de nos confrères a voulu risquer une observation. Mais Sarah était lancée, le torrent d'outrages était débordé, et l'initiative a continué, avec accompagnement de mots élégants—comme "sacristi"—de resses désordonnés, et de poses ridicules.

Ignorance absolue de notre passé, méconnaissance inerte de notre présent, intelligence incroyablement de notre état social, absence de sympathie complète pour ce qui est notre force, notre orgueil et notre espérance, en un mot mépris rageur pour la nationalité canadienne-française, pour notre patrie aimée que Dieu a comblée de tant de dons et préservée de tant de maux, voilà ce que cette cabotine insolente a eu l'audace de jeter à la figure de sept ou huit journalistes québécois hier après-midi.

Et bien, qu'elle sache une chose: Nous nous moquons de ses dédains et de ses insultes hystériques. Le peuple canadien-français plane bien au-dessus des égratignures de la puiffiste effrénée qu'une de ses intimes appelait jadis Sarah Barnum. Qu'elle s'en aille avec l'argent des Canadiens pour qui le théâtre immoral est une irrésistible tentation, et avec les hyperboles stupides de nos quelques détractés qui lui donnent de "l'éternel" et du "divin." Mais en s'en allant qu'elle reçoive cette assurance: Les Canadiens-français reconnaissent son talent scénique, qui est incontestable sans être impeccable; mais à tous les autres points de vue ils savent également à quel point s'en va la valeur réelle de cette personnalité bizarre dont la carrière accidentée leur semble relever beaucoup plus du sifflet que de l'acclamation.

**LE PRIX DU PAIN**  
Les journaux de Toronto et de Montréal annoncent que le prix du pain a subi une diminution notable dans ces deux villes. A Toronto, surtout, les boulangers ont opéré une réduction plus forte qu'à Montréal, par suite de la concurrence qu'ils se font entre eux. Les familles ne songent pas à s'en plaindre.

Mais ici, à Québec, on se demande si les boulangers vont bientôt suivre l'exemple de leurs confrères de l'Ouest. Car ils ne doivent pas l'ignorer que la farine a depuis quelque temps déjà, subi une baisse raisonnable. Lorsque la farine monte, on sait que le prix du pain suit aussi une marche ascendante, il ne serait que juste que la même chose ait lieu en sens contraire, lorsque la baisse se produit.

tes désordonnés, et de poses ridicules. Ignorance absolue de notre passé, méconnaissance inerte de notre présent, intelligence incroyablement de notre état social, absence de sympathie complète pour ce qui est notre force, notre orgueil et notre espérance, en un mot mépris rageur pour la nationalité canadienne-française, pour notre patrie aimée que Dieu a comblée de tant de dons et préservée de tant de maux, voilà ce que cette cabotine insolente a eu l'audace de jeter à la figure de sept ou huit journalistes québécois hier après-midi.

Et bien, qu'elle sache une chose: Nous nous moquons de ses dédains et de ses insultes hystériques. Le peuple canadien-français plane bien au-dessus des égratignures de la puiffiste effrénée qu'une de ses intimes appelait jadis Sarah Barnum. Qu'elle s'en aille avec l'argent des Canadiens pour qui le théâtre immoral est une irrésistible tentation, et avec les hyperboles stupides de nos quelques détractés qui lui donnent de "l'éternel" et du "divin." Mais en s'en allant qu'elle reçoive cette assurance: Les Canadiens-français reconnaissent son talent scénique, qui est incontestable sans être impeccable; mais à tous les autres points de vue ils savent également à quel point s'en va la valeur réelle de cette personnalité bizarre dont la carrière accidentée leur semble relever beaucoup plus du sifflet que de l'acclamation.

**LE PRIX DU PAIN**  
Les journaux de Toronto et de Montréal annoncent que le prix du pain a subi une diminution notable dans ces deux villes. A Toronto, surtout, les boulangers ont opéré une réduction plus forte qu'à Montréal, par suite de la concurrence qu'ils se font entre eux. Les familles ne songent pas à s'en plaindre.

Mais ici, à Québec, on se demande si les boulangers vont bientôt suivre l'exemple de leurs confrères de l'Ouest. Car ils ne doivent pas l'ignorer que la farine a depuis quelque temps déjà, subi une baisse raisonnable. Lorsque la farine monte, on sait que le prix du pain suit aussi une marche ascendante, il ne serait que juste que la même chose ait lieu en sens contraire, lorsque la baisse se produit.

**DRAGEES MEYNET**  
D'EXTRAIT NATUREL  
DE FOIE DE MORUE  
et VIN MEYNET  
Remplaçant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients.  
Dépôt général: CHARTON, Pharmacien, 2, Rue Tiron, PARIS ET TOUTES PHARMACIES

**AVEZ-VOUS UNE IDEE DU GENRE DE SLEIGH DONT VOUS AVEZ BESOIN ?**



Et voilà que vous pouvez faire votre choix, parmi un très grand nombre de patrons les plus NOUVEAUX, les plus CONFORTABLES et les mieux FINIS.

**Tous nos Sleighs sont faits sur Ordre Spécial**

Nous avons absolument la voiture convenable à notre climat, construite FORTE et SOLIDE pour résister à tous les obstacles de nos chemins; une foule d'autres détails vous seront donnés lors de votre visite.

**Nous achetons en grande quantité. Nos Prix sont Très Bas**

C'est justement le bon temps de faire votre choix pendant que notre assortiment est au complet; nous prendrons votre commande, mettrons le sleigh de côté et vous le livrerons aux premiers chemins d'hiver.

Nous avons déjà un grand nombre d'ordres d'entrés et dans plusieurs lignes ils nous en reste très peu à vendre.

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE VISITE**

**P. T. LEGARE**  
273-275 rue St-Paul, Quebec

**Jos. Prevost**  
MANUFACTURIER  
D'EAUX GAZEUSES

EN GROS ET EN DETAIL

Coin rues St-Thomas et St-Paul  
Agent et Embouteilleur de la Colèbre  
**Eau Minérale St-Benoit**

Toutes ces Liqueurs sont manufacturées avec de l'eau de source

**Les Prix sont très Modérés et toute commande reçue par la malle recevra une attention spéciale.**

Ginger Ale, Cream Soda, Ginger Pop, Ginger Beer, Soda Water, Cidre, Etc., Etc.

**le Berliner Gram-o-phone.**



**HIS MASTER'S VOICE**

Grand assortiment d'instruments les plus perfectionnés et de morceaux de musique les plus nouveaux. Qu'on profite de ce choix exceptionnellement avantageux.

**AMEDÉE COTÉ**  
Rue St-Thomas, Montmagny

LE DISCOURS DE M. CHAPAIS ET LE "CANADA"

Le "Canada" est décidément un journal fort imaginaire. Il a découvert que M. Chapais avait demandé, dans son discours au club Lafontaine, la fondation d'un parti conservateur exclusivement français.

Nous avons relu le discours de M. Chapais, et nous affirmons qu'il ne contient rien de tel.

Le passage dont le "Canada" essaie de dénaturer le sens est sans doute le suivant :

"Le parti de Lafontaine, de Morin, de Taché et de Cartier, a été un parti à la fois traditionnel et progressif. Efforçons-nous de reproduire dans notre attitude et dans nos actes ce double caractère. Et ne permettons à personne d'y porter atteinte. N'avons pas peur de parler, n'ayons pas peur d'agir, n'ayons pas peur de déclarer que nous avons une autorité et une responsabilité distinctes au milieu des partis et des groupes. Ne craignons même pas d'éclaircir, s'il le faut, le champ de notre horizon politique. Soyons de notre pays avant d'être de notre parti, de nos traditions avant d'être de nos alliances, de nos principes avant d'être de nos ambitions, etc."

On est dans tout cela la demande de former un parti conservateur français ? Lorsque M. Chapais a proclamé l'autonomie et la responsabilité distinctes du parti conservateur de la province de Québec, il n'a fait que remettre en lumière un fait consigné aux pages de notre histoire politique depuis 1854. Le parti de George-Étienne Cartier et celui de John A. Macdonald ont été des partis alliés, mais non pas des partis fusionnés. Cette autonomie et cette responsabilité distinctes, dont a parlé M. Chapais, les députés conservateurs de la province de Québec les ont affirmées solennellement durant la dernière session, lorsqu'ils ont voté contre l'amendement de M. Borien, et qu'ils ont proposé leurs amendements à eux, au bill de sir Wilfrid Laurier.

C'est cette liberté d'action essentielle, c'est cette indépendance légitime, c'est cette distinction nécessaire que M. Chapais a demandé à son parti d'affirmer hautement.

Il n'a pas dit un mot de la création d'un nouveau parti qui serait exclusivement français. Et le "Canada" a puisé cette idée dans son imagination trop fertile.

Bien au contraire, nous sommes convaincus que le vœu ardent de M. Chapais, comme le nôtre, c'est de voir les hommes politiques anglais qui ont vraiment à cœur l'avenir de cette Confédération, s'inspirer des traditions de sir John Macdonald et de sir Charles Tupper, décourager les appels du fanatisme, tendre la main aux hommes politiques français pour assurer à notre pays les bienfaits de la tolérance, garantir aux minorités la liberté et les franchises qu'elles réclament au nom du droit naturel, de la justice et de la constitution.

Loin de vouloir nous isoler, nous sommes prêts à coopérer avec les hommes politiques de langue anglaise, comme M. Whitney, par exemple, qui ont l'esprit assez large pour mépriser les préjugés de race et de religion, et qui comprennent que le respect de la conscience, de la liberté religieuse et des traditions nationales est un élément indispensable de force et de progrès dans ce grand pays, notre patrie commune.

Voilà l'attitude de M. Chapais et nous l'approuvons absolument.

Le "Canada" l'a malheureusement dénaturé, et il se réjouit aujourd'hui du succès de ses fausses représentations, en citant une tirade du "Hamilton Spectator" provoquée, nous en sommes sûr, par son interprétation insidieuse.

Le "Spectator" est un journal tout ancien modéré, dont nous avons plus d'une fois dénoncé l'étroitesse de vues et le fanatisme. Sur la folie du "Canada" il dit à M. Chapais des sottises. Nous sommes convaincus que ce qui ne s'en portera pas plus mal ! Le journal conservateur de Hamilton a déjà tiré dans le dos de sir John Macdonald, de sir Mackenzie Bowell et de sir Charles Tupper. C'est un très petit malheur que d'en courir sa disgrâce ; et quand bien même sa critique du discours de M. Chapais reposerait sur autre chose que sur les propos fantaisistes du "Canada", nous sommes assurés qu'elle ne peuplerait pas de noirs catcheurs le sommeil de notre ami.

LA REINE ALEXANDRA

Le 61e anniversaire de sa naissance

Il y a aujourd'hui, la reine Alexandra a été célébré avec l'enthousiasme ordinaire par tout l'Empire britannique. En Angleterre, des drapeaux sont arborés, les cloches des églises sonnent joyeusement et des salves d'artillerie sont tirées en l'honneur de la souveraine. Cette dernière a été à Sandringham des milliers d'enfants pauvres et leur a fait servir à manger, surveillant elle-même l'opération.

La reine Alexandra est née le 10 juin 1844, à Gröden, dans le Tyrol. Elle est la fille d'un riche marchand de soie. Elle a épousé le prince de Danemark, futur roi de Suède, le 25 mars 1862.

Elle a été reine de Suède pendant dix-huit ans, jusqu'à sa mort le 25 septembre 1925. Elle a été reine de Danemark pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

Elle a été reine de Grèce pendant dix ans, jusqu'à sa mort. Elle a été reine de Roumanie pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

Elle a été reine de Serbie pendant dix ans, jusqu'à sa mort. Elle a été reine de Belgique pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

Elle a été reine de Grèce pendant dix ans, jusqu'à sa mort. Elle a été reine de Roumanie pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

Elle a été reine de Serbie pendant dix ans, jusqu'à sa mort. Elle a été reine de Belgique pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

Elle a été reine de Grèce pendant dix ans, jusqu'à sa mort. Elle a été reine de Roumanie pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

Elle a été reine de Serbie pendant dix ans, jusqu'à sa mort. Elle a été reine de Belgique pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

Elle a été reine de Grèce pendant dix ans, jusqu'à sa mort. Elle a été reine de Roumanie pendant dix ans, jusqu'à sa mort.

La separation de la Norvège

A propos de la separation de la Norvège d'avec le Danemark, voici une intéressante entrevue donnée à un journaliste français, par le vicar apostolique de la région :

Le mouvement séparatiste, lui a-t-on demandé, est-il dû aux agissements des partis politiques ?

— Dans nos églises, dit-il, nous parlons à ceux qui viennent nous trouver, mais le journal va chercher chez eux tous ceux que nous voulons atteindre.

— En aucune façon. La separation est l'oeuvre de toute la nation norvégienne. Et les Norvégiens ont eu mille fois raison. Les Suédois s'efforcent de reconnaître eux-mêmes. J'en lisais l'aveu dans un des journaux les plus importants de Stockholm, qui m'est arrivé hier : "Si nous avons perdu le bienfait de l'union, y est-il dit, nous n'avons qu'à nous en rendre compte."

— Mgr Pallazze nous esquisse à grands traits l'histoire des rapports suédo-norvégiens depuis un siècle. Au moment des traités de Vienne, quand les diplomates assésés autour de la table se penchaient avec une égale sollicitude sur des peuples sans les consulter, la Norvège fut jugée à la Suède, en compensation de la Finlande, qui devenait le lot de la Russie. Ce fut à Kiel que se passèrent, pour les peuples du Nord, les conventions souveraines analogues aux traités de Vienne ; elles furent achevées, dès 1814.

La Norvège jusqu'alors avait été unie au Danemark comme une province, mais une province qui jouissait d'une véritable autonomie. Le Suédois pensa d'abord se l'annexer purement et simplement. Devant l'opposition armée des Norvégiens, il lui fallut venir à composition. Chacun des deux peuples déclara, par une loi constitutionnelle, de son gouvernement intérieur. Librement, la Norvège eut pour souverain le roi de Suède ; c'était une union purement personnelle à laquelle on ne peut même pas comparer l'union austro-hongroise. Non seulement, chaque pays avait son parlement, son ministère et ses finances, comme les deux autres, mais les ministères étaient communs : le ministère des Affaires étrangères, le Département d'abord du roi suédois, ce ministère ne devait pas être plutôt suédois que norvégien, et le prince restait libre d'en choisir le titulaire indifféremment dans l'un ou l'autre pays. De fait, aucun Norvégien n'en exerça jamais les fonctions. L'ingérence de fait devint une ingérence de droit quand les ministères des Affaires étrangères furent confiés, comme tous les autres ministères suédois, responsables devant le Parlement de Stockholm. Dès lors, la politique étrangère de l'union suédo-norvégienne s'affirma comme une politique purement suédoise ; or, les intérêts économiques des deux peuples sont loin d'être identiques. Le peuple norvégien est beaucoup plus entreprenant que le peuple suédois ; avec ses 2 millions d'habitants, il possède une marine marchande trois fois plus forte que le peuple suédois qui en compte 5 millions.

Le ministère des Affaires étrangères dépend tout le corps des conseils ; au moment de l'union, la Norvège trouva tout entier constitué de Suédois qui, d'ailleurs, prêtèrent leurs bons offices aux nationaux de Norvège.

Au fur et à mesure que s'accroissait l'expansion économique de la Norvège, notre nation voulut exercer sur la politique économique internationale une action de plus en plus directe. Les vœux de nous dire que la contrainte se produisit.

Mais voici qui devait combler la mesure. Entre la Suède et la Norvège, un véritable Zollverein avait abaissé les barrières économiques. La Suède, qui ne le cache pas, était un des marchés les plus importants de l'industrie norvégienne. Pour se garantir contre cette concurrence, les Suédois — il y a de cela quelque douze ans — rompirent cette communauté d'intérêts ; ils dressèrent à la frontière des tarifs protecteurs prohibitifs. Tout notre régime économique fut bouleversé. Des industries entières se trouvèrent compromises. Brusquement apparvint, la Norvège connue dès lors une émigration épouvantable.

Tous nos conflits datent de là. Expulsés, économiquement, de la nation à laquelle elle était unie, la Norvège était paralysée dans son essor à l'extérieur par la subordination de ses intérêts aux intérêts suédois. On comprend donc la vivacité que prit le litige sur les nominations consulaires. Le parti radical, plus impatient de trancher, par la separation, ce noeud gordien, fit écho en cela aux impatiences nationales ; il devint même assez fort pour chasser un moment du pouvoir le parti conservateur. Mais c'est devant un Parlement où tous les partis étaient confondus et où toutes les divisions s'évanouissaient que devait se trancher la décision suprême. Un moment, on put croire que la separation serait évitée. Les deux pays avaient adopté des dispositions identiques qui réglaient équitablement les revendications réciproques. Quand l'heure vint de les sanctionner, la Suède y ajouta six articles qui renversaient de nouveau l'équilibre. L'assés d'une politique où les se heurtaient à d'incessantes tergiversations, les Norvégiens renoncèrent à engager de nouveaux pourparlers. Le ministère des Affaires étrangères, le 17 mai 1905, déclara que le roi ne put ni former un nouveau ministère norvégien, ni obtenir du ministère suédois qu'il restât en fonctions. Souverainement constitutionnel, Oscar II se trouvait dans l'impossibilité d'assurer à la Norvège un gouvernement régulier. C'était la rupture. Mais ses anciens sujets en offrant la couronne à un de ses fils, témoignèrent qu'ils n'avaient contre lui aucune animosité. Le roi n'accepta point ; il le devint, hélas ! le 17 mai 1905, et la Norvège, et son refus acheva de démontrer qu'entre ces deux pays il y avait incompatibilité d'humeur.

Les élections générales qui viennent de se faire dans la nouvelle province de l'Alberta donnent la preuve de la totalité de la députation à M. Rutherford, le chef du gouvernement libéral.

M. Bennett, qui dirigeait l'opposition conservatrice est lui-même resté sur le carreau.

Ce désastre d'un côté, cette victoire de l'autre, nous laissent assez froids.

M. Rutherford est une créature du gouvernement d'Ottawa ; lui et ses ministres sont chargés, — ils le disent eux-mêmes, de faire fonctionner rigoureusement, esprit et lettre, la charte octroyée par sir Wilfrid Laurier à l'Alberta.

Or, dans l'opinion de l'autorité compétente en la matière, cette charte SACRIFIÉ les droits des catholiques.

Le maintien du gouvernement Rutherford au pouvoir est donc la confirmation de l'obstructionnisme pratiqué à notre égard par le gouvernement fédéral.

De son côté, M. Bennett a prononcé, au nom d'un groupe du parti conservateur, des doctrines politiques trop subversives pour qu'il y ait lieu de s'attarder à sa défaite.

Dans les deux camps on a fait la bataille en se jouant de la minorité catholique.

D'après ce que nous pouvons savoir, les catholiques de l'Ouest se sont généralement ralliés au gouvernement Rutherford.

Pour le moment, l'attitude des catholiques de l'Ouest paraît — déjà on le dit — une approbation de la politique du gouvernement fédéral.

Qu'adviendrait-il de la confusion actuelle ? Que sortirait-elle de cette situation pleine de périls pour les causes catholiques et françaises ? Pour ceux qui ont le cœur assez ferme et la tête assez loyale au devoir pour ne pas perdre le sens de leurs responsabilités de patriotes et de croyants, il n'y a qu'une ligne de conduite à suivre : en dépit de tout, il faut adhérer à la doctrine catholique, il faut réclamer toujours les mêmes immunités que nous octroie la constitution canadienne. On ne saurait mal faire quand on accomplit son devoir. La situation paraît sombre ici ; beaucoup ont le front chargé d'inquiétudes.

Mais qu'est-ce que la persécution religieuse, si l'on ne s'abandonne pas ? Qu'est-ce que le despotisme politique si fortement établi par-dessus-tout ! Un château de cartes sur lequel la Providence a souvent soufflé pour secourir ceux qui croient, qui espèrent et qui prient.

Nous avons eu, il y a une quinzaine, la visite de l'hon. M. Lomer Gouin, le premier-ministre de votre province.

M. Gouin, accompagné de quelques personnalités politiques de la province de Québec, est venu, dit-on, discuter avec l'hon. M. Roblin, l'opportunité d'un renouveau du subside fédéral. Jusqu'ici cette question ne nous a pas préoccupés outre mesure ; notre budget provincial est en bon ordre ; la recette et la dépense s'équilibrent convenablement. Il n'y a pas de doute, toutefois, que le développement phénoménal de notre province va réclamer, avant longtemps, un surcroît de ressources. Les administrations provinciales, on le sait, ne passent pas sur les millions comme l'administration de Bytown.

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le collège de Saint-Boniface inaugurerait, au commencement d'octobre, un octogone de proportions imposantes qu'on a ajouté pendant l'été à la bâtisse actuelle. On a fait de cette inauguration un événement solennel. Et c'est avec raison. Le collège de Saint-Boniface est, en effet, un facteur important de la vie française de l'Ouest. Ce collège abrite une belle jeunesse canadienne-française qui nourrit son intelligence de fortes études et qui réchauffe son âme des plus nobles idéals. Les Révérends Pères Jésuites sont, comme partout, des éducateurs de premier ordre.

Nous avons donc songé à consacrer quelques lignes à cette institution dans les colonnes de "l'Événement". Ce que vous allez lire vous donnera une idée assez exacte de la création et du développement des œuvres religieuses au pays de la Rivière Rouge.

Quand l'impératrice missionnaire, Mgr Provencher, accosta nos rivages, le 16 juillet 1818, il semble avoir eu

LETTRE DU MANITOBA

La lutte dans l'Alberta

La visite de M. Gouin.—Historique du collège St-Boniface

Les élections générales qui viennent de se faire dans la nouvelle province de l'Alberta donnent la preuve de la totalité de la députation à M. Rutherford, le chef du gouvernement libéral.

M. Bennett, qui dirigeait l'opposition conservatrice est lui-même resté sur le carreau.

Ce désastre d'un côté, cette victoire de l'autre, nous laissent assez froids.

M. Rutherford est une créature du gouvernement d'Ottawa ; lui et ses ministres sont chargés, — ils le disent eux-mêmes, de faire fonctionner rigoureusement, esprit et lettre, la charte octroyée par sir Wilfrid Laurier à l'Alberta.

Or, dans l'opinion de l'autorité compétente en la matière, cette charte SACRIFIÉ les droits des catholiques.

Le maintien du gouvernement Rutherford au pouvoir est donc la confirmation de l'obstructionnisme pratiqué à notre égard par le gouvernement fédéral.

De son côté, M. Bennett a prononcé, au nom d'un groupe du parti conservateur, des doctrines politiques trop subversives pour qu'il y ait lieu de s'attarder à sa défaite.

Dans les deux camps on a fait la bataille en se jouant de la minorité catholique.

D'après ce que nous pouvons savoir, les catholiques de l'Ouest se sont généralement ralliés au gouvernement Rutherford.

Pour le moment, l'attitude des catholiques de l'Ouest paraît — déjà on le dit — une approbation de la politique du gouvernement fédéral.

Qu'adviendrait-il de la confusion actuelle ? Que sortirait-elle de cette situation pleine de périls pour les causes catholiques et françaises ? Pour ceux qui ont le cœur assez ferme et la tête assez loyale au devoir pour ne pas perdre le sens de leurs responsabilités de patriotes et de croyants, il n'y a qu'une ligne de conduite à suivre : en dépit de tout, il faut adhérer à la doctrine catholique, il faut réclamer toujours les mêmes immunités que nous octroie la constitution canadienne. On ne saurait mal faire quand on accomplit son devoir. La situation paraît sombre ici ; beaucoup ont le front chargé d'inquiétudes.

Mais qu'est-ce que la persécution religieuse, si l'on ne s'abandonne pas ? Qu'est-ce que le despotisme politique si fortement établi par-dessus-tout ! Un château de cartes sur lequel la Providence a souvent soufflé pour secourir ceux qui croient, qui espèrent et qui prient.

Nous avons eu, il y a une quinzaine, la visite de l'hon. M. Lomer Gouin, le premier-ministre de votre province.

M. Gouin, accompagné de quelques personnalités politiques de la province de Québec, est venu, dit-on, discuter avec l'hon. M. Roblin, l'opportunité d'un renouveau du subside fédéral. Jusqu'ici cette question ne nous a pas préoccupés outre mesure ; notre budget provincial est en bon ordre ; la recette et la dépense s'équilibrent convenablement. Il n'y a pas de doute, toutefois, que le développement phénoménal de notre province va réclamer, avant longtemps, un surcroît de ressources. Les administrations provinciales, on le sait, ne passent pas sur les millions comme l'administration de Bytown.

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le collège de Saint-Boniface inaugurerait, au commencement d'octobre, un octogone de proportions imposantes qu'on a ajouté pendant l'été à la bâtisse actuelle. On a fait de cette inauguration un événement solennel. Et c'est avec raison. Le collège de Saint-Boniface est, en effet, un facteur important de la vie française de l'Ouest. Ce collège abrite une belle jeunesse canadienne-française qui nourrit son intelligence de fortes études et qui réchauffe son âme des plus nobles idéals. Les Révérends Pères Jésuites sont, comme partout, des éducateurs de premier ordre.

Nous avons donc songé à consacrer quelques lignes à cette institution dans les colonnes de "l'Événement". Ce que vous allez lire vous donnera une idée assez exacte de la création et du développement des œuvres religieuses au pays de la Rivière Rouge.

Quand l'impératrice missionnaire, Mgr Provencher, accosta nos rivages, le 16 juillet 1818, il semble avoir eu

L'été de la St-Martin

Les savants pourrout vous donner une explication précise de cette espèce de renouveau qui se fait sentir, habituellement, dans la première quinzaine de novembre et qu'on désigne sous le nom "d'été de la St-Martin".

Les savants expliquent tout, doucement de tout des raisons excellentes sans doute, mais combien prosaïques !

C'est aux vieilles gentes populaires qu'il faut demander le charme poétique du souvenir.

En voici une qui m'a paru jolie et qui commente, avec une grâce exquise, le simple phénomène météorologique qui se reproduit ces jours-ci :

On sait que St-Martin dont la fête se célèbre le 11 novembre, avait été d'abord soldat avant de devenir évêque de Tours. L'un de ses plus beaux traits de vertu, et celui qui est demeuré le plus populaire dans les masses, est le partage de son manteau avec un pauvre mourant de froid.

On connaît l'histoire et la scène a été reproduite à l'infini par le crayon et le pinceau. Ce fut, paraît-il, à Amiens, qu'elle s'accomplit, auprès d'une des portes de la ville, dont il reste encore quelques ruines et sur laquelle on lisait naguère, cette inscription qui fait peu d'honneur au poète :

Ici, Martin, en deux, partagea son manteau, Nous devons imiter son exemple, si beau.

"Donc" rapporte textuellement la pieuse légende — saint Martin avait rencontré un mendiant sur sa route, et le mendiant lui avait tendu la main.

"Je n'ai, avait dit le saint au mendiant, ni or ni argent ; mais, ce que j'ai, je te le donne au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ."

Or, à peine le saint avait-il prononcé le nom de Notre Seigneur, que la Nature tressaillit et, à travers les nuages, qui, brusquement, s'étaient entr'ouverts, respindit, tout à coup le plus magnifique soleil. En même temps, se fit entendre du ciel une voix qui disait :

"Puisque tu t'es montré méridicordeux pour le dernier des biens, j'ai voulu te montrer un avant-goût des joies du Paradis". Il y aura, dans l'autre vie, nos printemps ternes pour ceux qui auront pris soin de mes pauvres, ici-bas."

Telle est l'origine de l'été de la Saint-Martin.

Le comble du courage pour un aspirant homme de lettres, avant d'entrer dans la carrière, est de faire un discours pour savoir si vraiment il a "quelque chose dans le ventre."

LE SYSTEME DE PILOTAGE

Reforme radicale en perspective

Ottawa, 1er.—D'après un câblegramme de Londres les compagnies maritimes feraient des instances auprès de l'hon. R. Préfontaine, qui est actuellement en Angleterre, pour l'engager à améliorer le service de pilotage sur le St-Laurent.

Or, on dit ici, à Ottawa, que le ministre de la marine, M. Préfontaine, a déjà décidé à ce sujet d'opérer une réforme radicale.

Non seulement le nombre des pilotes sera diminué, mais on exigera du pilote un apprentissage de sept ans, et il ne sera admis à l'exercice du métier que s'il a fait dix voyages océaniques.

De plus, chaque pilote sera obligé de subir tous les ans un examen pour évaluer sa capacité physique.

La limite d'âge du pilote sera fixée à 60 ans.

Un cercueil en feu

New-York, 30.—Mme Eliza Berger, habitant 12 Apollo street, a été grièvement brûlée en voulant sauver le corps de son mari, contenu dans un cercueil qui avait pris feu.

Le mari de Mme Berger est mort il y a quelques jours, et c'est le jour que devait avoir lieu son enterrement que son corps a failli être incinéré.

La veuve, dont la douleur était grande à la suite de la perte qu'elle venait d'éprouver, entra au matin dans la chambre mortuaire pour dire un dernier adieu à son époux défunt. Des draperies noires avaient été tendues dans la pièce, et des cierges allumés entouraient le cercueil qui avait été posé au milieu du parquet. Par suite d'un mouvement brusque, Mme Berger renversa un des cierges qui tomba près du mur et mit le feu aux draperies.

En un instant toute la chambre fut en flammes. Sans songer à elle-même, la veuve s'élança vers le cercueil qu'elle essaya de tirer hors de la pièce pour le sauver de l'incendie. Mais le poids était trop lourd pour elle et le cercueil qui avait également pris feu, resta en place. Un agent de police, qui passait dans la rue, entendit les cris de Mme Berger et monta en hâte chez elle. La chambre mortuaire était transformée en une véritable fournaise et ce fut avec grand-peine que l'agent put retirer la courageuse veuve qui, malgré ses brûlures voulait encore pénétrer dans la pièce pour sauver le corps de son mari.

Les premiers, appelés par des voisins, arrivèrent à ce moment et eurent vite fait d'éteindre le feu. Le bois du cercueil était brûlé, mais les flammes n'avaient pas eu le temps de s'attaquer au corps du mort. Mme Berger a été transportée à l'hôpital Sainte-Catherine, où elle a reçu les soins qui nécessitent son état.

L'autre jour, à la chambre des députés pendant des débats tumultueux, un député de la droite, se penchant à l'oreille de son voisin, lui murmura tout bas :

— Le vieux Dupin avait raison : la tribune est comme un puits ; quand un seau descend, un autre monte !

LES VIEUX CHEMINS

Aujourd'hui, quand je vais par ces vieux chemins creux, C'est la saison d'automne, aux champs comme en ma vie ; Je n'ai plus l'âme ardente, et ne l'ai plus ravie Je ne suis tout à fait heureux ni malheureux.

J'ai lutlé, j'ai souffert, j'ai vu comme des bulles Mille rêves charmants sous un souffle crever, Et cela ne m'a pas empêché de rêver, Et je rêvais toujours sans remords ni scrupules.

Au bord des vieux chemins, chênes et châtaigniers Se courbent sous des fruits que l'automne colore ; Ma récolte n'est point près de mûrir encore, Mais les fruits les meilleurs sont parfois les derniers.

Et dansé-ja toujours à me incendier, quand même Les fruits de mon esprit resteront toujours verts, Ou quand même l'oubli reprendrait tous mes vers, J'ai mon enfant, — et rien ne vaut un tel poème.

Et l'hiver peut venir ! l'air, sur les chemins, Les vieux chênes chargés de brouillard et de givre ; Et lorsque, dans les champs, tout a cessé de vivre, Il fait bon, dans la mort, de se croiser les mains.

Oui, puisé-je fermer ma paupière lassée Par un beau jour de net, où tout est pur et blanc, Et m'en aller, bercé par le pas grave et lent, Des soucis, dormir sans fin dans ma corbeille glacée !

Mais, pour ne pas rentrer dans la glèbe trop tôt, Je voudrais que l'on prit le vieux chemin en pente Qui, sous les boues gémissants et les chênes, serpente, Et s'attarde en replis sur les flancs du coteau ;

Afin que, doucement, ces grands arbres moroses Et du ciel bas et lourd que l'on croirait en deuil, Je sentisse tomber, sur mon étroit cercueil, Non les pleurs des amis, mais les larmes des choses !

FRANÇOIS FABIE.

EDMONTON SE DEVELOPPE

Et entend rester la capitale de l'Alberta

Edmonton, 26 Nov.—Dans l'Est les gens frissonnent et se renfroignent dans leur paletot, rien qu'à songer à Edmonton. A les entendre parler, on croirait que la capitale de l'Alberta est à un demi-mille du cercle polaire.

Un homme ici, me disait l'autre jour, que lorsqu'il demandait à quelqu'un de l'Est d'accepter une position dans cette ville, invariablement il recevait pour réponse, une lettre demandant, s'il y faisait bien froid ?

D'une façon ou d'une autre, froid intense et Edmonton sont synonymes. Je ne suis pas chargé de vanter Edmonton, mais pour être franc et adroit, je dirai que je suis en faveur de l'Est. Durant la semaine de mou arrivée, le 9 novembre, il a fait tellement chaud, qu'un paletot d'automne n'était vraiment pas de saison : ça, que jour le soleil brillait ardemment et les dames, sur la rue, étaient en corsage de robe. Aussi, les gens de l'Est, qui arrivent avec manteaux doublés en fourrure, se demandent-ils, pourquoi ils les avaient apportés ?

Le soir du 8 novembre, les conservateurs firent une assemblée publique dans le plein air. Dans l'Est, combien serait resté de personnes dehors ce soir-là, pour écouter les discours politiques ? Franchement sans la température, les discours n'auraient pas eu grande attraction pour eux, surtout s'ils ont été prononcés par William Findlay Maclean.

Rappelez-vous que les froids, ici, sont très grands et que le thermomètre descend plus bas, qu'il ne le fait jamais à Toronto. Mais les gens ne paraissent pas être sensibles à cette température. Il arrive fréquemment que les beaux jours chauds durent jusqu'à Noël ; cette année la neige disparaissait le 17 février et depuis, l'on en a pas vu le moindre signe.

DEVELOPPEMENT REMARQUABLE

Pour ce qui est d'Edmonton, c'est une ville merveilleuse.

Quand le soleil venu ici, il y a cinq ans, dit M. Anderson, géant de la Banque Union, la population était de 2,000 âmes, de dix mille. C'est une augmentation remarquable, surtout, si vous considérez que, même à ce moment, Edmonton ne possède pas de chemin de fer.

Beaucoup de gens, ne sont probablement pas au courant de ce fait, mais il n'en est pas moins vrai. Cependant, avant que cette lettre soit publiée, le Canadian Northern sera à Edmonton. On est en possession des rails du fort Saskatchewan-ouest.

La station, de structure simple et de bon goût, est à peu près terminée. Quand je dis que Edmonton est actuellement sans chemin de fer, je puis être mal compris, mais en effet, il est vrai que le C. P. R. vient directement de Calgary à Strathcona, deux fois, ce n'est pas Edmonton.

Pour atteindre la ville, il faut traverser le pont en "omnibus" et le fret est transporté dans des charrettes ou apporté par la ligne du C.N.R. français, "a spur line" du C.N.R. Avec l'installation de la ligne principale du C. N. R., le Grand-Tronc-Pacifique et l'extension du C. P. R. de Strathcona à l'autre côté de la rivière, la ville dans quelques années, verra l'un des mieux pourvus de tout l'Ouest en fait de commodités de chemin de fer. Des embranchements seront construits au nord, sud, est, ouest, pour aider au développement rapide de cette section.

Seul, le chemin de fer devrait accroître la population de plusieurs milliers, car de toutes les manières, la ville sera le centre des divisions, avec magasins, et emploiera beaucoup d'hommes.

QUE DIT CALGARY ?

Il est positif que la capitale de l'Alberta sera Edmonton. Aujourd'hui elle l'est provisoirement, mais la nomination sera permanente si tôt que la "Législature" s'assemblera.

Les quartiers généraux du gouvernement sont actuellement dans le

LES SPECULATIONS EN ACTIVITE

Les spéculations sur immeubles se continuent.—La partie ouest de la ville est la Mecca des acheteurs, et les lots se vendent à des prix exorbitants dans la plupart des nouvelles rues, qui court du nord au sud, sur la principale rue transversale, la "Yonge Street" de la cité. Elle s'étendra jusqu'à la nouvelle station et au nouvel écart du C. N. R. et déjà elle se remplit de pièces d'affaires ; ses lots sont à des prix aussi élevés que ceux de "Jasper Avenue" la principale rue commerciale.

La population écoulée, progresse tellement qu'une nouvelle école devra être construite au nord-est de la ville. Les écoles qui existent déjà feraient crédit à celles de Toronto et de la province d'Ontario. Il en est de même des églises, et les extensions sont à l'ordre du jour.

L'église d'Angleterre, Presbytérienne, Méthodiste, ont chacune deux églises dans la ville et dimanche dernier, les baptistes faisaient la dédicace d'un temple imposant, évalué à \$20,000.

L'hon. A. W. Morris, ancien ministre provincial de Québec, est le, dans le moment et l'on dit qu'il représente un grand syndicat de l'Est, qui se propose de construire plusieurs "blocks" de commerce et une grande bâtisse à logements. Cette dernière est requise et serait d'autant mieux vue, que l'on ne peut trouver à louer des maisons à des taux raisonnables. Un "shack" avec bouillottes, salle à dîner et deux chambres à coucher, a été loué l'autre jour, au prix de \$35.00 par mois. Songez à cela, gens de Toronto, qui vous plaignez des

### Nouvelles Locales

Il y a eu séance régulière de notre conseil de ville lundi soir, à huit heures. Etaient présents Messieurs les conseillers Amédée Côté, Edouard Lemieux, Mathias Lislois, Hermé-gilde Guénard et Jacques Mercier, sous la présidence de Son Honneur le maire Téléphore Gendreau. Après la lecture d'une lettre notifiant le conseil que M. Maurice Rousseau a transporté ses droits et privilèges, concernant l'aqueduc à la Compagnie d'Approvisionnement d'eau, il est adopté une résolution acceptant et ratifiant ce transport. Avis est donné d'un nouveau règlement pour amender le règlement No. 63. Les soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver dans les rues du Dépot, Saint Jean-Baptiste et de la Fabrique sont ensuite ouvertes, et celle de \$75, faite par Monsieur Emile Larcher, étant la plus basse, est acceptée. Après l'approbation des comptes courant, la séance est levée à neuf heures.

C'est le temps d'acheter un quart de belles et bonnes pommes pour l'hiver. M. Misael Bernatchez vient d'en recevoir cent quarts qu'il vendra depuis \$1.50 à \$3.00 le quart. Hâtez-vous de lui donner votre commande.

Monsieur F. G. Bernier, nous est revenu vendredi dernier d'un voyage de plusieurs semaines qu'il a fait dans l'Ouest dans l'intérêt de sa santé.

Messieurs Jean-Baptiste, Zéphirin, Eucher et Louis Bernier, Antoine Gagné et Georges Lapierre, de l'Isle-aux-Grues, étaient de passage à Montmagny, mardi, retournant dans leurs familles, après avoir passé la saison à Montréal.

Si vous voulez conserver vos animaux en parfaite condition, donnez-leur la "Nourriture Internationale" et les "Poudres contre le soufre et la toux," en vente chez J. A. Poliquin marchand de provisions, rue St-Louis.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs d'une manière toute spéciale sur la nouvelle annonce de M. J. N. R. L'esperance, que nous publions dans une autre colonne. Lisez-la, vous y trouverez votre profit.

### Dames demandées

Dames pour coudre chez elles continuellement ou pendant leur temps de loisir. Bon salaire; ouvrage léger et plaisant, envoyé à n'importe quelle distance, frais payés. Envoyez un timbre pour informations. NATIONAL MANUFACTURING Co. Montréal.

Monsieur l'abbé F. X. A. Dulac, curé de Saint-Marcel, était de passage en notre ville au commencement de la semaine.

Plusieurs personnes de Montmagny sont allées à Québec, pour assister aux représentations dramatiques qui ont été données lundi et mardi, à l'Auditorium, par la grande artiste parisienne, Sarah Bernhardt.

Dans la cause de Alexandre Richard vs Eugène Godreau, jugement a été rendu, mardi, condamnant le défendeur à payer \$6.50 et les frais de l'action.

### AVIS

Tout abonné à l'aqueduc de Montmagny, qui donne de l'eau à quiconque n'est pas abonné au dit aqueduc est passible d'une amende de vingt piastres en vertu du règlement du Conseil.

Par ordre.

Nous communiquons avec plaisir à nos lecteurs la lettre suivante qui ne manquera pas d'intéresser vivement surtout nos jeunes lecteurs et lectrices, en leur annonçant la visite de Santa Claus.

Du Royaume des Fêtes, le 8 déc. 1905. A Madame J. L. Blondin, Montmagny, P. Q.

Je serai à Montmagny le lendemain de Noël mardi le 26 décembre prochain, et je me rendrai à votre populaire magasin à 2 heures précises avec un grand choix de jouets les plus nouveaux, poupées, voitures, bonbons, etc. J'y passerai l'après-midi afin d'y rencontrer tous mes petits amis de Montmagny.

Veuillez donc avertir tous les petits garçons et fillettes de votre paroisse de venir me voir chez vous ce jour-là; je leur donnerai à chacun un joli cadeau-souvenir.

Comme je désire bien connaître tous les enfants qui viendront me rendre visite, je les prie de bien vouloir me laisser leur nom et leur adresse afin que je ne les oublie pas dans la nuit du jour de l'An.

La froide saison est arrivée, voyez à vos achats de fourrures sans retard. Vous faut-il un manteau, Capot ou Casque en fourrure? Venez nous voir Nous avons aussi le plus grand assortiment de marchandises sèches de tout le district. Mme H. DELOTTINVILLE, Place de l'Eglise, Montmagny.

Si vous voulez vous procurer quelque chose de délicieux pour les Fêtes, achetez les délicieuses liqueurs douces manufacturées à Montmagny, par Monsieur Joseph Prévost. Vous pouvez vous procurer ces liqueurs chez lui ou chez tous les hôteliers et dans les restaurants de la ville. Lorsque vous achèterez vos boissons pour les Fêtes, demandez-les.

### Pour \$7.50

Nous vendons un magnifique pardessus, dernier genre, valeur exceptionnelle, chez Geo. E. FOURNIER, en face de la Banque, Montmagny.

Monsieur l'avocat A. J. Bender est allé à Québec, vendredi dernier, pour plaider en cour d'Appel, dans la cause de Caron vs Bélanger.

### LA NOURRITURE INTERNATIONALE

Cela ne coûte rien pour en faire l'essai, car votre argent est remboursé si elle ne donne pas de résultats. En vente chez J. A. Poliquin, marchand de provisions, rue Saint-Louis, Montmagny.

La retraite annuelle des Enfants de Marie est commencée dimanche après-midi. C'est le Révérend Père Fiset, des Rédemptoristes, qui donne les instructions. Malgré la température très défavorable que nous avons eue, surtout au commencement de la semaine, un grand nombre de jeunes filles suivent assidûment ces pieux exercices. La retraite se terminera aujourd'hui, fête de l'Immaculée Conception.

FUMEZ LE TABAC "ROSE QUESNEL" ET CONSERVEZ LES COUPONS QUE VOUS POURREZ CHANGER CHEZ M. MISAELE BERNATCHEZ QUI VEND EN GROS ET EN DETAIL LES TABACS MANUFACTURES PAR LA ROCK CITY TOBACCO.

Monsieur et Madame Narcisse Fournier sont de retour depuis dimanche d'une promenade de quelques mois aux Etats-Unis.

Fruits, Bonbons, Oranges! Bananes, au magasin de Misael Bernatchez.

La cour Supérieure s'est ouverte samedi matin sous la présidence de l'honorable juge Pelletier. Il y avait très peu de causes et la cour a été adjournée à mercredi. Parmi les avocats étrangers, nous avons remarqué Messieurs Drouin et Ste-Foye Belleau, de Québec et C. Bérubé, de Ste-Anne de Lapocatière.

DEMANDEZ LA CIGARETTE "SWEET ROSE" EN VENTE PARTOUT. EN GROS CHEZ M. MISAELE BERNATCHEZ, MONTMAGNY.

Monsieur Philippe Auguste Choquette, directeur du "Soleil," est aux prises de ce temps-ci, avec Timothée, de la "Patrie." Il est facile de juger quel est le plus fin des deux: M. Choquette est fâché tout rouge.

### Pardessus

Nous ferons, cette semaine, une réduction de 25 pour cent à 33 pour cent sur tous nos pardessus d'hiver. Profitez-en. GEO. E. FOURNIER, En face de la Banque, Montmagny.

Il y a eu un encaissement général chez madame Vve Cléophas Côté, samedi dernier. Comme toujours, les curieux étaient en plus grand nombre que les acheteurs sérieux.

Un bon nombre de nos amis conservateurs se préparent à aller à Montréal, la semaine prochaine, pour prendre part à la grande convention conservatrice qui sera tenue mardi et mercredi prochains, le 12 et le 13 du courant. Toutes les paroisses du comté y enverront des représentants.

Il y a eu une longue séance du conseil de la paroisse, lundi.

Monsieur l'abbé Montreuil, vicaire de cette paroisse, est allé à Saint-Pierre, à l'occasion des Quarante-Heures, qui ont eu lieu dans cette paroisse, au commencement de la semaine.

Voulez-vous un bon et beau capot en chat sauvage? Allez chez Mme H. DELOTTINVILLE, Place de l'Eglise, Montmagny.

### Grand choix de Fourrures

Capots en chat sauvage, Tours de cou, Visons, Manchons, Manteaux en seal électrique pour dames, etc., etc., chez madame H. DeLottinville, Place de l'Eglise, Montmagny.

Un certain nombre de chemineaux (tramps), semblaient avoir envahi notre ville samedi dernier, à la grande frayeur de nos paisibles ménagères. Le constable Johnny Comeau a opéré l'arrestation de quatre de ces vagabonds, qui ont dû passer la nuit dans les cellules de la prison. On les a libérés, le lendemain, sur la promesse qu'ils ont faite de quitter immédiatement la ville.

Madame Amable Bélanger est montée à Montréal, vendredi dernier, appelée au chevet de son époux, qui souffre maintenant d'une grave attaque de pneumonie. Les dernières nouvelles que nous avons eues de M. Bélanger insinuent des craintes sérieuses sur son état qui est des plus graves.

Les dames trouveront les marchandises les plus variées et de la plus haute nouveauté au vieux magasin toujours populaire de madame DeLottinville. Le département des hommes est aussi au grand complet, et nous conseillons à nos lecteurs qui veulent avoir quelque chose de "chic" et de bon d'aller visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs.

La Cour d'Appel a rendu jugement, mardi, dans la cause de Price vs. Tanguay, condamnant le défendeur à payer la somme de \$100 et tous les frais.

Monsieur Joseph Gaudreau, de St-Cyrille, Théodore Morissette, de St-Cajetan d'Armagh, Edmond Caron marchand de l'Islet, et Mercier, de Saint-Marcel, étaient de passage en notre ville au commencement de la semaine.

Les constables Comeau et Goitreau sont descendus au Cap Saint-Ignace au commencement de la semaine, pour y arrêter deux personnes peu gênées qui se faisaient du bois de chauffage avec les madiers appartenant à la compagnie Price.

Dimanche et lundi, nous avons eu une véritable tempête d'hiver, avec fortes bourrasques de neige. Le froid était très rigoureux, surtout mardi.

Messieurs Hugh Allan et G. Brown, et quelques autres officiers de la Compagnie Allan étaient à bord du steamer "Bavarian," samedi dernier, afin de voir aux derniers préparatifs nécessaires pour l'hivernage forcé dans les glaces auquel ce vaisseau est condamné. Toutes les précautions possibles seront prises pour le protéger contre les glaces, mais plusieurs de nos marins doutent qu'il puisse résister tout l'hiver, dans la mauvaise position où il se trouve. Aussi a-t-on eu soin d'enlever du vaisseau tout le matériel possible. Tous les membres de l'équipage sont partis pour Halifax et il ne reste sur le navire naufragé que trois ou quatre gardiens.

### NAISSANCE

Mercredi, le 29 novembre dernier, l'épouse de monsieur Henri Morin, du Village, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie Bernadette. Parrain et marraine, monsieur et madame Wilfrid Methurin, oncle et tante de l'enfant.

### Terre à Bois Demandée

On demande à acheter une terre à bois, située dans le 3ème, 4ème ou 5ème concession de Saint-Thomas. S'adresser avec prix nominal à JOS. C. HEBERT, Notaire, Rue du Dépot, Montmagny.

### Thé! Thé! Thé

Achetez les thés et cafés de M. Misael Bernatchez, qui vous donnera un joli cadeau avec chaque achat d'une livre.

### AVIS PUBLIC

Le soussigné informe le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre signé par lui. L. Z. CHAROT, St-Paul du Buton, comté de Montmagny.

### La Revue Canadienne

Sommaire de décembre 1905: J. A. M. Brosseau, Ptre, "Le Réve de Jacques-Cartier"; L'abbé Elie J. Anclair, "A Travers nos Quarante Ans"; M. Temissier, S. J., "Par le Sang"; Félix Félix Heura, "De Nez de Cléopâtre"; Thomas Chapis "A Travers les Faits et les Oeuvres"; La Direction, "Table des Gravures et des Matières." Illustrations: Statue de Jacques-Cartier, à St-Malo. Prix de la livraison: 25 cts, Montmagny. "La Cie de Publication de la Revue Canadienne."

### Nouvelles du district

#### Trois-Saumons

On annonce le prochain mariage de Monsieur Philias Gendreau, entrepreneur-menuisier, de l'Islet, avec Madeleine Antoinette Jean, fille de M. Augustin Jean, riche cultivateur de notre paroisse.

La compagnie Price a fait l'acquisition d'un terrain près du pont du chemin de fer, pour y construire un nouveau moulin à scie et pour faciliter l'expédition de son bois de puppe.

Monsieur Evariste Leclerc, offre une bonne maison à louer, à la Rivière Trois-Saumons.

La compagnie de téléphone Bellechasse a fait l'installation de trois nouvelles boîtes dans notre paroisse, chez Messieurs Adolphe Mercier, Germain Caron et Arthur Caron.

Monsieur Calixte Couillard dit Després, propriétaire d'une partie de la seigneurie de l'Islet, va passer l'hiver chez sa fille, l'épouse de M. le capitaine Agure Langelier.

Monsieur Adolphe Mercier a tué un lard, qui pesait le joli poids de 1166 livres, la semaine dernière.

Monsieur Alexandre Bourgeault a donné ses biens à son fils, Joseph D. Bourgeault, qui va demeurer avec son père et continuer son commerce.

Nous regrettons d'apprendre que la santé de M. Alexandre Bourgeault laisse quelque peu à désirer, et nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

#### Saint-Pierre

L'honorable juge H. C. Pelletier était de passage en notre paroisse, lundi.

Nous apprenons avec plaisir que monsieur Zéphirin Cloutier, gérant de la Compagnie de Laiterie de St-Pierre, commence à se rétablir d'une assez grave maladie qui le retenait au lit depuis quelques jours.

Les exercices solennels des Quarante-Heures, qui ont commencé mardi en notre église paroissiale, se sont terminés jeudi matin. Parmi les prêtres étrangers qui sont venus prêter leur concours à cette occasion, nous avons remarqué messieurs les curés Richard, de Saint-Paul du Buton, Rév. Brunet, de Notre-Dame du Rosaire, Rév. Pelletier, de Saint-François.

Voici les beaux chemins d'hiver, c'est le temps de vous acheter une bonne cariole ou "sleigh" comme celles que M. Joseph Coulombe, charretier, vous offre en vente à si bon marché.

#### Saint-Valier

Le "Soleil" du 16 novembre dernier, a publié un compte-rendu des fêtes d'inauguration de notre nouvelle église contenant plusieurs inexactitudes qu'il est bon de rectifier, croyons-nous. D'abord nous ne mèlerons pas la bévue que commet "l'envoyé spécial" du "Soleil," en mettant notre paroisse dans le comté de Montmagny. Mais nous lui ferons remarquer qu'il n'y a pas dans notre nouveau temple d'autel dédié à Ste-Prudentienne; les deux autels latéraux sont respectivement dédiés l'un à la Ste-Vierge, et l'autre à St-Joseph, et dans le tombeau du premier se trouve la chasse contenant les précieux ossements de Ste-Prudentienne, vierge et martyre. Il est faux aussi que la bénédiction de notre chemin de croix ait eu lieu le jour même de la bénédiction de notre église, ainsi que l'affirme l'envoyé spécial du "Soleil," dont l'imagination nous semble dévoyée; cette dernière cérémonie n'a eu lieu que le dimanche suivant, 19 novembre.

Dans le même numéro le "Soleil" publie les prétendus portraits des principaux citoyens de notre paroisse qui ne sont pas, il faut bien le dire, à l'honneur de l'artiste chargé de prendre les photographies car, sans une ou deux figures assez reconnaissables, le reste est de la pure fantasmagorie. Il n'existe pas à notre connaissance parmi nos co-paroissiens des figures aussi prodigieusement laides que celles dont le "Soleil" a publié les gravures.

Au banquet donné, le second jour des fêtes en l'honneur des parrains et marraines de nos cloches, le directeur du "Soleil," M. P. A. Choquette, qui était au nombre des convives, nous avait promis de publier un chef-d'œuvre dans son journal à notre sujet, c'est-à-dire un compte rendu très soigné de nos fêtes paroissiales pour en faire un cadeau-souvenir à tous nos co-paroissiens. Nous comprenons qu'en dépit de sa bonne volonté il peut s'être produit quelque eclipse de soleil ce jour-là, mais quand on a la mission de diriger le mouvement des astres comme M. Choquette, il y a un engagement d'hon-

neur à tenir ce qu'on a promis. Autrement on s'expose à donner raison à ceux qui prétendent qu'en lisant "Soled" on devient tellement ébloui par l'ardeur de ses rayons, que l'on n'a plus par la suite que des illusions d'optique. UN CITOYEN DE ST-VALIER.

### A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés qui changent d'adresse de toujours nous donner leur ancien adresse en nous indiquant la nouvelle. Nous n'accusons réception des abonnements qui nous sont payés que sur demande expresse. Le changement de la date qui accompagne chaque adresse équivaut à un reçu.

### Fourrures Demandées

Ceux qui ont des peaux de rats musqués, de renards, de visons, ou toutes autres bêtes sauvages, trouveront un bon prix pour ces fourrures chez CHS. KLEINER, Rue du Dépot, Montmagny.

### A VENDRE

Une magnifique propriété, magasin, résidence et écuries, appartenant à M. F. Morin, rue du Dépot. Excellente occasion pour une personne désirant s'établir et prendre commerce. M. Morin se retire du commerce pour s'occuper d'agence et vendrait son magasin à des conditions très avantageuses.

M. Morin a maintenant l'agence de la bière "Fox Head," l'une des meilleures bières canadiennes. Essayez-la. Aussi liqueurs douces de toutes sortes. F. JOS. MORIN, Rue du Dépot, Montmagny.

### A VENDRE

Plusieurs lots à bâtir dans différentes parties de la ville. Aussi une magnifique propriété, résidence privée, au centre de la ville. S'adresser à JOS. C. HEBERT, Notaire, Montmagny.

### Propriété à Vendre ou à Louer

L'ancienne propriété de feu J. B. Mercier, charron, à des conditions très faciles. S'adresser à JOSEPH GODREAU, Agent de la machine à coudre "Singer," Montmagny.

### BARDEAUX

De toutes sortes

Bois de Construction

BOIS SECHE

Elz. Boulanger & Fils

MARCHANDS DE BOIS

MONTMAGNY

5 av. 1905.

### STATIONS PUBLIQUES

DE

TELEPHONE

Que tout le monde profite des avantages du Téléphone. Le Téléphone public est très utile pour ceux qui ne sont pas souscripteurs.

La Cie. de Téléphone Bell

n. o. DU CANADA.

### Grande Réduction!

POUR LA

NOUVELLE SAISON

esdimes et Messieurs.

Ayant l'intention d'abandonner le commerce, j'offre mon stock de marchandises sèches à 20 pour cent de réduction d'ici au premier janvier prochain. Que l'on n'oublie pas que je tiens toujours un assortiment complet pour Dames et Messieurs, fourrures de toutes sortes, collets pour Dames, de 75 cts à \$15.00, manchons de \$1.00 à \$9.00, capots en chat, robes de cariole, etc. Je tiens aussi les patrons Standard Fashion Coy. Une visite est sollicitée.

ED. LEMIEUX RUE ST-JEAN-BAPTISTE MONTMAGNY

### Questions --- Reponses

Q.—Pourquoi le magasin de M. Roméo L'esperance est-il si achalandé?

R.—C'est parce qu'il tient le plus grand assortiment d'EPI-CEAUX qu'il y ait dans Montmagny.

Q.—Pourquoi M. Roméo L'esperance achète-t-il directement des manufactures?

R.—C'est d'abord, dans l'intérêt de ses pratiques et ensuite pour pouvoir vendre à meilleur marché et à des prix dédaignant toute compétition.

Q.—Pourquoi M. Roméo L'esperance a-t-il augmenté son commerce depuis quelques années?

R.—Parce qu'il garde toujours en stock des épicerie de premier choix et que ses pratiques sont servies avec politesse et diligence et que ses marchandises dérivées à domicile. Son stock de bonbons, bon confitures, chocolats, biscuits, fruits, etc., etc. est maintenant arrivé pour les FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Audeà de 5,000 livres de BONBONS mêlés 500 livres assortis, 10,000 CIGARES "Gold Star" "Washington Columbus" "Primerosa" qui seront vendus au prix de la manufacture pour d'ici au 1er janvier 1906. Aussi grand assortiment de service à dîner, à toilette, articles de fantaisie pour CADEAUX ET EPREUVES, etc., etc. Objets en porcelaines, argenteries, etc. Ne manquez pas d'aller faire vos achats du jour de l'An à ce magasin; c'est dans votre intérêt.

CHEZ J. N. ROMEO L'ESPERANCE RUE ST-JEAN BAPTISTE MONTMAGNY

### SALON DE BARBIER

DE PREMIERE CLASSE.

JOSEPH, BÉLANGER,

Rue St-Louis, Montmagny, (EN face de l'Hotel Montmagny.)

VIGUEUR, SANTÉ, BEAUTÉ, LONGÉVITÉ. VOILA CE QUE DONNE A TOUS LES DRAGÉES RECONSTITUANTES LACHANCE. LE PLUS EFFICACE DE TOUS LES RECONSTITUANTS; SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES. ESPÉRIEZ FRANCIS PAR MALLE. DÉPOSITAIRE PH. LACHANCE. PRIX 50 CENTS MONTREAL

### AU BON MARCHÉ

25 Pièces de flanellette pesante bonne valeur à 15 cts pour 13 13 cts la verge.  
15 Pièces de "PLAID" double largeur, à 13 cts la verge.  
CRETONNE double largeur de 20 cts pour 15 cts.  
BON COTON à Chemises pour 8 et 10 cts.  
COUVERTURES POUR CHEVAUX 90 cts en montant.  
PEAU? de carioles, Noires ou Grises, à très bon marché.

Pour vos cotons à Tissus allez chez

J. ARCADIS CARON Place de l'Eglise - - - - Montmagny

### JOS. BRETON MARCHAND GENERAL SAINT-PIERRE STATION

Vient de recevoir un chur complet de meubles de toutes sortes.

LITS BUREAUX A TOILETTE CHAISES

etc., etc., qu'il vendra à des prix dédaignant toute compétition. Une Visite est Sollicitée

EN FACE DE LA STATION DE St-Pierre de Montmagny

